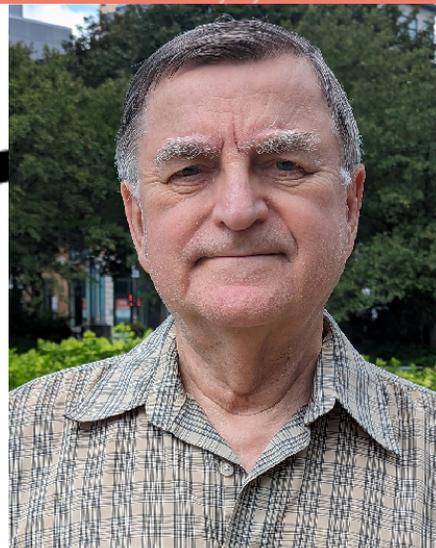




ripess

**L'adoption le 18 avril 2023 de la résolution
de l'ONU A/RES/77/281 « La promotion de
l'économie sociale et solidaire au service
du développement durable »**

**La contribution du RIPESS
Un récit détaillé**



YVON POIRIER
Décembre 2024

Intercontinental network for the promotion of social solidarity economy

Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire

Red intercontinental de promoción de la economía social solidaria

www.ripess.org

info@ripess.org

Décembre 2024

Écrit par Yvon Poirier

Ce travail est sous licence CC BY-SA 4.0

 **CC BY-SA 4.0**



Avec le soutien de:



Préambule

L'adoption de cette résolution est l'aboutissement d'un long processus dans lequel l'auteur a été personnellement impliqué en tant que représentant du RIPESS.

Ce processus a été un long apprentissage. Ainsi, il est pertinent d'écrire en détail la démarche afin de la documenter et de la partager avec toutes les personnes et organisations qui n'ont pas eu l'occasion d'être si profondément impliquées dans cette longue marche vers l'adoption de la résolution.

D'autre part, le présent récit pourrait être utile pour toutes ceux et celles qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances sur le sujet, soit pour des universitaires ou des chercheurs, des fonctionnaires, des employés d'agences internationales, ainsi que toutes celles et ceux qui souhaiteraient continuer dans cette voie, car en temps et lieu il y aura d'autres résolutions qui seront nécessaires afin de renforcer l'ESS au niveau mondial.

De nombreuses approches différentes auraient pu être utilisées pour cet article. Personnellement impliqué depuis plus de vingt ans au sein du RIPESS, cet article pourrait être assimilé à une démarche de recherche observateur/participant.

Ainsi, le document combine quatre aspects, qui sont indissociables :

- Un compte rendu personnel de mes contributions, expériences, etc., ainsi que de mes réflexions de ce que j'ai appris.
- Un récit institutionnel sur le RIPESS.
- Un effort d'archivage (différentes versions des textes).
- Un récit institutionnel et politique qui concerne plus généralement les acteurs, en particulier les états membres de l'ONU.

La majeure partie de l'article est basée sur des informations qui ne peuvent être contestées. Cependant, la façon dont ils sont présentés est en soi le résultat de mon implication personnelle. Il y a beaucoup plus d'informations qui pourraient être fournies. Il fallait faire des choix. Résumer vingt ans de travail, c'est forcément faire des choix qui sont les miens. En ce sens, ce sont aussi des opinions de ma part pour ce qui me semblait plus important à partager. Les analyses et les opinions sont les miennes et ne sont pas nécessairement partagées par le RIPESS.

Enfin, j'ajouterais que j'ai ressenti le devoir d'écrire cet article. L'expérience d'apprentissage des vingt dernières années est si importante que j'ai dû l'écrire. Et, comme pour tous les mouvements sociaux, il y a un roulement important de personnes dans les mouvements et dans les institutions. J'espère que, même si je ne suis pas historien, cet article pourrait être une petite contribution pour expliquer une partie de l'histoire.

Je tiens également à exprimer mes remerciements aux différentes personnes qui ont fourni des informations et des opinions. Ils ont contribué à l'amélioration de cet article. Du moins, c'est mon opinion.

Yvon Poirier

RÉSUMÉ

L'hypothèse qui explique l'adoption de la résolution A/RES/77/281 est qu'elle s'est produite en raison d'un écosystème de l'ESS en construction depuis un quart de siècle. Peu à peu, depuis 1997, un mouvement s'est construit avec en son cœur le concept d'économie solidaire, incluant de grands secteurs de l'économie sociale (coopératives, mutuelles et à but non lucratif) comme alternative à notre économie dirigée par le monde corporatif. Le Réseau Intercontinental pour la promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS), officiellement créé en 2002, a été au cœur de la construction de ce mouvement. Une étape très importante a été franchie avec la création en 2013 du Groupe de travail Interagences des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire (UNTFSSSE). Avec des observateurs de l'ESS, dont le RIPESS depuis sa fondation, la promotion de l'ESS pour le Développement Durable est devenue une priorité. Même s'il n'a pas été possible d'inclure l'ESS dans les ODD 2015-2030, cette orientation stratégique est restée la principale priorité de l'ensemble du mouvement. À partir de 2016, l'idée d'une résolution de l'ONU a fait son chemin. Après que le RIPESS a eu introduit l'idée, l'UNTFSSSE l'a adoptée comme une priorité. Après quelques années d'efforts, un groupe de pays a formellement décidé en avril 2022 de présenter une résolution de l'ESS à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Introduction

Bien que l'adoption de la résolution se soit faite le 18 avril 2023, on ne peut pas comprendre comment nous y sommes arrivés sans faire état du mouvement international de l'ESS depuis ses débuts en 1997. Les concepts d'économie solidaire, d'économie sociale ou d'encore d'ESS, étaient apparues vers le milieu de la décennie 1980-1990 ici et là. Cependant, il est sans doute vraisemblable que la rencontre de « Globalisation de la solidarité » tenue à Lima au Pérou, du 1^{er} au 4 juillet, est la première rencontre véritablement internationale avec des chercheurs/universitaires et des mouvements sociaux se rencontraient. Et ce en provenance de 35 pays, d'Amérique latine et du Nord, de l'Europe et d'Afrique. Il n'y avait pas encore de participants d'Asie dans ce mouvement émergent.

Pour l'histoire, il est important de préciser que l'idée même d'une résolution de l'ONU n'est pas venue de nous. Et ce même si nous avons toujours voulu avoir un impact à l'ONU, notamment avec de nombreux efforts depuis RIO+20 de juin 2012, qui ont échoués, afin de faire inclure l'ESS dans la résolution du 25 septembre 2015 *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, communément appelés les ODD 2015-2030.

L'idée a d'abord été suggérée par Marc-André Dorel, un Français qui à l'époque occupait le poste d'économiste sénior au Département des affaires économiques et sociales du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU. En effet, le 9 septembre 2016, lors de l'ouverture du GSEF 2016 de Montréal, Pascale Delille est venu nous voir, Hamish Jenkins et moi et nous as dit « Hier soir j'étais à New York et Marc-André Dorel a suggéré que la situation serait mûre pour une résolution ESS de l'AG de l'ONU ». À l'époque, Hamish Jenkins était au bureau de Genève du Service de liaison non-gouvernemental avec la société civile (UN-NGLS)). Agence de l'ONU qui cessait ses activités en 2017 sur les grandes questions de fond pour raisons de contraintes budgétaires. Pascale Delille impliquée dans le réseau français RIUESS (Réseau interuniversitaire de l'ESS), nous connaissait depuis quelques années.

A-Évaluation de cette suggestion - étai-ce une idée plausible ?

Sachant l'énorme défi que constitue d'en arriver à amener les pays du monde à adopter une résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies, il fallait évaluer si nous avions suffisamment progressé dans la reconnaissance de l'ESS pour que ce projet soit plausible, ou encore une simple chimère.

Après avoir analysé et examiné la situation, j'en suis rapidement arrivé à la conclusion que c'était plausible et que c'était d'une importance stratégique de mettre en branle une telle démarche.

Voici les éléments rendant plausible le projet :

1. La première rencontre internationale de Globalisation de la solidarité tenue à Lima en juillet 1997 mentionné plus haut inaugurerait le mouvement international de l'ESS. Par la suite, avec une deuxième rencontre tenue à Québec en octobre 2001, il était décidé de pérenniser la démarche en décidant d'organiser une 3^e rencontre de Globalisation de la solidarité à Dakar en novembre 2005.
2. Lors d'une rencontre préparatoire de cette 3^e Rencontre tenue à Dakar en décembre 2002, les participants prirent la décision de créer le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS). Il est important de préciser que le choix du mot intercontinental au lieu d'international a été une décision délibérée pour affirmer que ce réseau est décentralisé, avec une parité égalité nord-sud et est-ouest. C'était une approche à contre-courant car la majorité des ONG de développement sont plus centralisées.
3. Il est pertinent de mentionner également que pour le RIPESS, il n'y a pas de « et » entre sociale et solidaire. Ce qui signifie que pour le RIPESS, ce n'est pas une alliance et de l'économie sociale et de l'économie solidaire. Au contraire, ça signifie que l'économie que nous poursuivons est à la fois sociale et solidaire, qui sont inséparables. Néanmoins, avec l'évolution, nous pouvons utiliser les deux formulations, mais avec les mêmes principes et valeurs.
4. Pendant toutes ces années, le RIPESS s'est donné comme mission de soutenir la création de réseaux ou organisations au niveau des pays, considéré essentiel pour la création d'une organisation vraiment représentative du terrain. Souvent, de telles organisations existaient déjà et ont rejoint le mouvement de l'ESS.
5. Pendant que se poursuivait la consolidation du RIPESS dans l'ensemble des continents par une rencontre au Luxembourg en 2009 et à Manille en 2013, l'ESS a attiré l'attention de diverses instances internationales. C'est d'abord avec l'OIT que de premières relations se sont établies.
6. En effet, la crise économique de 2008-2009, avec ses millions de chômeurs supplémentaires, a créé un intérêt pour des approches différentes, créatrices d'emplois. Ainsi, des gens du RIPESS, dont Nancy Neamtan du Chantier de l'économie sociale du Québec (une des organisations fondatrices du RIPESS), étaient invités à une première rencontre à Genève à l'occasion de la Conférence internationale du travail (CIT) de juin 2009. Et par la suite à une rencontre de l'OIT Afrique à Johannesburg du 19 au 21 octobre 2009. Nancy Neamtan était accompagnée par d'autres personnes RIPESS, dont Madani Koumaré du Mali, alors président du RENAPESS (réseau national du Mali) et maintenant président du Réseau africain de l'ESS (RAÉSS) et Co-coordonateur politique du RIPESS International.
7. Avec la déclaration Plan d'action pour la promotion des entreprises et organisations d'économie sociale en Afrique l'économie sociale (version proche de l'ESS) était formellement reconnue.
8. Le premier résultat concret de la rencontre a été la décision prise de créer au Bureau international du travail (BIT) l'Académie de l'ESS dont la première rencontre s'est tenue à Turin en octobre 2010. Au total, 12 rencontres de l'Académie ont été organisées entre octobre 2010 et décembre 2020 par Roberto Di Meglio, de l'unité Coopératives (devenu Coopératives et ESS en janvier 2024) du BIT. Comme ces rencontres de l'Académie se tenaient sous les auspices des ministères du travail des différents pays ou états de fédérations (comme au Québec en 2011), la promotion de l'ESS faisaient son chemin dans les instances politiques de différents pays.
9. Le Forum international de l'économie sociale et solidaire (FIESS) tenu à Montréal du 17 au 30 octobre 2011 aura probablement été la plus grande conférence internationale (1 400 participants) jusqu'à ce jour de l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème mondial de l'ESS en construction. Ensemble, des acteurs de l'ESS, des agences onusiennes (OIT) et des gouvernements. Le ministre québécois annonçait que

- son gouvernement irait de l'avant avec une loi sur l'économie sociale au Québec. La France en faisant autant peu de temps après. Il est pertinent de rappeler que lors du Forum, la Banque asiatique de développement (BAD), la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque interaméricaine de développement (BID) démontraient une ouverture pour créer des outils financiers pour l'ESS. Voir le [bilan](#) de la rencontre FIESS (page 13)
10. La rencontre de RIO +20 de juin 2012, qui lançait le processus pour l'établissement des Objectifs de développement durable (ODD) pour la période 2015-2030, a été une occasion majeure pour s'engager envers l'ONU. Déjà pour cette occasion, le RIPESS avait préparé des propositions précises pour les futurs ODD. Comme les États membres avaient décidé d'inclure la société civile dans le processus de consultation (ce qui n'avait pas été le cas pour les Objectifs du millénaire (ODM), le Conseil d'administration du RIPESS décida d'en faire une priorité pour la prochaine étape.
 11. La première rencontre internationale organisée par des institutions internationales consacrée à l'ESS s'est tenue à Genève en mai 2013. L'agence onusienne UNRISD qui était hôte de la rencontre avait rassemblé pour l'occasion la plupart des personnes clés de l'ESS, allant de Paul Singer, le Secrétaire d'état à l'économie solidaire du Brésil, un des précurseurs de l'économie solidaire, Jean-Louis Laville de la France, plusieurs personnes du RIPESS, des gens de diverses agences comme l'OIT et le Service non-gouvernemental avec les ONG de l'ONU (UN-NGLS) et bien d'autres participants. À cette occasion, Simel Esim, la cheffe de l'unité des coopératives du BIT proposa l'idée de créer une Inter-agence d'institutions de l'ESS qui pourrait comprendre le BIT, UNRISD, UN-NGLS, le PNUD et d'autres. [Voici son intervention 1h12](#).



12. Le succès de la conférence incita les organisateurs, en provenance de diverses organisations onusiennes basées à Genève, de créer le 30 septembre 2013 le Groupe de travail inter institutions de l'ESS (UNTFSS). À part les agences membres, trois organisations de l'ESS devenaient des observateurs: le RIPESS, l'Alliance Coopérative internationale (ACI) et les Rencontres du Mont-Blanc (devenu ESS Forum international en 2016).
13. Tel que décidé à RIO+20, le RIPESS s'est organisé pour contribuer aux consultations organisées par l'ONU, notamment en participant à des rencontres pendant, ou juste avant, les Forums politiques de haut niveau (HLPF) de septembre 2013 celui de juillet 2014, au siège de l'ONU.
14. Ainsi, le 22 septembre 2013, lors d'une rencontre au siège de l'ONU, Daniel Tygel était un de 45 intervenants de la société civile devant les 1000 participants en provenance d'états, des fonctionnaires du système onusiens, de la société civile et autres

mouvements sociaux. Il est utile de lire un extrait de son intervention rapporté par le UN-NGLS :

Un deuxième axe de changement, a indiqué M. Tygel, consiste à passer d'une économie à but lucratif, axée sur le marché et compétitive à une économie sociale et solidaire (ESS) équitable. M. Tygel a défini l'ESS comme étant basée sur un travail collectif associatif inclusif et enraciné dans la communauté; génère une citoyenneté active de la part de ses membres; et promeut l'émancipation économique des femmes et l'égalité des sexes, la diversité et la préservation des cultures autochtones et traditionnelles. Ces caractéristiques définissent l'engagement économique de l'ESS, qui comprend la production de biens et de services; commercer; circuits locaux d'agrégation de valeurs; les organisations de consommateurs ; services financiers; et la gestion des ressources naturelles, entre autres, a-t-il poursuivi. M. Tygel a formulé des recommandations pour la transition vers l'ESS, notamment par le biais d'objectifs et d'indicateurs clairs pour valoriser positivement la création d'un environnement favorable à l'épanouissement de l'ESS, de l'agroécologie et de l'agriculture paysanne; le fonctionnement local de fonds internationaux et nationaux visant au développement économique; et une déclaration claire selon laquelle « l'accès universel aux biens communs et aux services de base signifie des biens publics pour tous les citoyens qui ne peuvent donc en aucun cas être «marchandisés» ou privatisés. » M. Tygel a conclu en citant l'importance de changer les mentalités vers l'analyse et l'intégration de solutions pratiques générées par la communauté face à la crise économique, comme le fait le mouvement de l'ESS, dans les discussions mondiales.

15. Le 3 juillet 2014, le RIPESS participait à la 2e rencontre du Forum politique de haut niveau (High Level Political Forum) des Nations Unies à New York, afin d'y présenter les recommandations du réseau en matière d'économie sociale et solidaire. Les recommandations ont été officiellement transmises aux États membres de l'ONU et à leurs délégués, ainsi qu'aux agences de l'ONU. Le document, disponible dans 3 langues (français, anglais, espagnol), a été distribué aux délégations de plus de 120 pays. Il est important de préciser que l'élaboration de ce document qui débutait à Manille en octobre 2013, a été endossée par 500 organisations de toutes parts sur la planète. [Voici le document.](#)
16. En plus de distribuer les recommandations du RIPESS, Daniel Tygel était invité à intervenir devant les délégués des pays. Son intervention, en anglais, se trouve [ici.](#)



17. Plus tard en 2014, à l'invitation de l'UN-NGLS, je participais en tant que représentant du RIPESS à la rencontre annuelle de dialogue entre les organisations internationales, y compris la Banque mondiale et les banques régionales de développement afin de suggérer des approches pour qu'elles puissent inclure l'ESS dans leurs programmations. Les banques ont indiqué de l'ouverture afin d'établir des modalités. Une tentative à cet effet s'est faite en Afrique. Néanmoins, comme les pays doivent être d'accord, le

pays concerné (le Mali) ne s'est pas présenté pour signer l'accord avec la BAfD. Voir les détails dans le [Document de travail](#) que j'ai co-écrit avec Hamish Jenkins.

18. Cependant, malgré tous les efforts investis par nos réseaux, le texte [Transformer notre monde : le Programme de développement à l'horizon 2030](#), tel qu'adopté le 25 septembre par l'AG de l'ONU, ne contenait aucune référence à l'ESS. Néanmoins, nous avons décidé de continuer d'en faire la promotion à l'ONU. Ainsi, j'avais été sélectionné afin de faire partie du comité de sélection pour des portes paroles de la société civile à l'occasion de cet important sommet de l'ONU. Madani Koumaré, le président du Réseau national de promotion de l'économie sociale et solidaire (RENAPESS) du Mali, membre du RIPESS, a été sélectionné parmi les 19 participants de la société civile, parmi les 435 applications. Son intervention, le 27 septembre, a porté sur le rôle de l'ESS pour un développement inclusif. Le texte de son intervention est [ici](#). La vidéo de son intervention est [ici](#).



19. Également à l'occasion de ce sommet à New York, le Groupe pilote international de l'ESS, présidé par la France, avec un secrétariat qui lui avait été confié par cette Présidence à ce qui s'appelait alors les Rencontres du Mont-Blanc, organisait une rencontre parallèle (c'est-à-dire en dehors programme formel du Sommet de l'ONU) le 28 septembre. Le Président Hollande est intervenu, ainsi que des représentants d'autres pays, des Agences onusiennes et la UNTFSS. Le RIPESS est également intervenu lors de cette rencontre et a signé une Déclaration qu'il était proposé d'être signée par les participants. La Déclaration débutait par « Nous, États membres du Groupe Pilote International de l'Economie Sociale et Solidaire... ». Le contenu de la déclaration, à laquelle nous avons contribué au préalable nous semblait pertinent. Cependant, il semblerait que la Déclaration n'a jamais été publiée pour des raisons qui restent inexpliquées.
20. À part le RIPESS, d'autres organisations ont fait la promotion de l'ESS. Entre autres, l'association Rencontres du Mont-Blanc (RMB) mentionnée plus haut créée en 2004, en a fait la promotion par des rencontres qui se tenaient tous les deux ans à Chamonix en France voisine de la Suisse où se tenaient les rencontres du Forum économique mondial de Davos, avec pour objectif de réunir les dirigeants des organisations de l'économie sociale comme alternative à la rencontre des dirigeants de l'économie capitaliste du Forum de Davos. Bien que peu représentative comparé au RIPESS, l'association RMB, devenu Forum International ESS en 2016, avec un Conseil d'administration composé à 74% de Français, de Belges et de Québécois, a néanmoins fait la promotion de la notion de l'ESS, principalement dans la francophonie africaine, et dans une moindre mesure en Amérique latine. À partir de 2013, le Global Social Economy forum (GSEF) initié par la municipalité de Séoul, en a fait la promotion auprès d'autorités locales

À la lumière de toutes les avancées que le mouvement de l'ESS, dont le RIPESS, qui en reste toujours au cœur, l'idée de passer à une étape supérieure dans la promotion de l'ESS, à savoir une résolution de l'ONU reconnaissant l'ESS, semblait plausible. Malgré l'énorme défi, nous avons décidé de le relever, car il nous apparaissait que l'écosystème mondial de l'ESS avait fait suffisamment de progrès pour oser tenter d'atteindre cet objectif.

B- Le récit détaillé, étape par étape

A-Lancement du processus

Après avoir été informé de la suggestion de Marc-André Dorel, je suis entré en relation avec lui et nous nous sommes rencontrés très brièvement à New York quelques jours plus tard. J'y étais pour une rencontre parallèle du Groupe pilote international en tant que représentant du RIPESS.

Avant d'aller plus loin dans le récit, quelques mots sur cette rencontre du 20 septembre Groupe pilote international. Contrairement à la rencontre du 28 septembre 2015, il avait très peu de participants à cette rencontre. Il n'y avait que 3-4 états présents. Il y avait cependant le secrétaire général Kituyi de la CNUCED, qui était accompagné par Chantal Line Carpentier, que j'avais rencontré à Montréal en mai lors de la rencontre annuelle d'INAISE (Association internationale des investisseurs en économie sociale). Lors de cette rencontre, il y avait un ministre du Canada, et ce même si le Canada n'était pas membre du Groupe pilote. Il s'agissait de Jean-Yves Duclos, alors ministre du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social. Je connaissais le ministre car c'est avec ce ministère que les organisations canadiennes de développement social, de développement économique communautaire et d'innovation sociale étaient en relation. Il était d'ailleurs intervenu lors de la rencontre GSEF de Montréal en tant que représentant du gouvernement canadien. Il annonçait à cette occasion un programme d'innovation sociale et de finances sociales avec un budget de 750 millions de dollars canadiens s'échelonnant sur une période de 10 ans.

Même si c'est un hasard très fortuit, il s'avère que qu'il était député, et l'est toujours, de la circonscription électorale de Québec situé dans la basse-ville de Québec (la capitale de la province canadienne du Québec) là où je demeure. Mais, je ne l'avais pas rencontré personnellement avec le 20 septembre à New-York.



2-Communication du projet à la UNTFSSSE (2016)

Il allait de soi que pour arriver à aller de l'avant, il fallait avoir l'appui de la UNTFSSSE afin de convaincre des pays de parrainer un tel projet. Même si c'est évident en soi, il faut se rappeler que l'Assemblée générale de l'ONU est composée de pays. Donc, seul un ou plusieurs pays, peuvent inscrire à l'ordre du jour une telle proposition. L'intuition qu'il fallait que la UNTFSSSE appuie une telle démarche, avant de « recruter » des pays s'est avérée juste.

Déjà le 30 septembre 2016, Hamish Jenkins de l'UN-NGLS (l'agence était toujours active) faisait parvenir un message à cet effet à Sandra Aviles, alors présidente de la UNTFSSSE. Par la suite, nous en avons un peu discuter lors du 1^{er} symposium de la UNTFSSSE tenu à Rome les 3 et 4 décembre 2016. Dans le rapport de l'évènement, Sandra Aviles et Vic Van Vuuren, les co-

présidents, en appelaient aux États d'adopter une résolution reconnaissant l'importance de l'ESS, pour le développement durable, par exemple par une résolution du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU. (Après divers débats internes, il fut finalement décidé de viser directement l'objectif d'une résolution au niveau plus haut de l'Assemblée générale des Nations Unies.)

3-Activités de promotion de l'ESS en 2016 et en 2017

Du 17 au 20 octobre 2016, Habitat III se réunissait à Quito. Ces rencontres, qui se tiennent tous les 20 ans (Vancouver en 1976 et Istanbul en 1996), orientent les questions liées au logement et à l'ensemble de la question des établissements humains. L'agence de l'ONU [UN-Habitat](#) est chargée de la mise en œuvre. Un grand nombre d'organisations de la société civile et de l'ESS s'étaient mobilisés afin de faire inclure l'ESS dans les textes de la conférence. Ainsi, lors de rencontres préparatoires de Mexico, de Montréal et de Barcelone, lors d'ateliers, plusieurs organisations de l'ESS ont démontré l'importance de cette approche. Les rapports de ces rencontres en faisaient état.

Cependant, la déception a été grande car la version 1 de la déclaration de Quito n'en faisait pas état.

Ainsi, le RIPESS et ESS FI ont préparés et coordonnés une lettre commune par le RIPESS, ESS-FI, INAISE, FMDV, GSEF et HIC (Habitat international coalition) demandant d'inclure l'ESS dans les orientations retenues. Notre lettre avait été envoyée au secrétariat de la conférence le 17 juillet 2016. À notre surprise, dans la version finale du Nouveau Programme pour les villes, l'ESS était inclus. Ainsi, d'autres acteurs et le secrétariat de la Conférence (opérant de façon indépendante de UN-Habitat) avaient déjà inclus l'ESS. Néanmoins, notre lettre commune aura illustré le développement du mouvement de l'ESS.

Nous savons que l'organisation internationale Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), appuyait l'inclusion de l'ESS dans sa vision de développement. Entre autres, lors de leur congrès tenu à Bogota du 12 au 16 octobre 2016, dans le document d'énoncé politique [Le rôle des gouvernements locaux dans le Développement Économique Local](#), l'ESS est explicitement reconnu comme un des axes pour le développement économique local. J'avais contribué à la rédaction de cette partie du document car la FCM (Fédération canadienne des municipalités) était responsable de coordonner la rédaction de ce document. Jacques Carrière, un ami de longue date, m'avait alors consulté.

Enfin, il est très important de signaler que l'AGNU adoptait une résolution le 23 décembre 2016 endossant le nouveau programme pour les villes. Pour la première fois, l'AGNU adoptait une résolution avec la mention de l'ESS. C'est ce qui explique que j'avais proposé l'énoncé suivant qui est devenu le 3^e paragraphe de la résolution A/RES/77/281.

Rappelant en outre sa résolution 71/256 du 23 décembre 2016 sur le Nouveau Programme pour les villes, dont l'annexe contient l'engagement d'appuyer les micro-entreprises, les petites et moyennes entreprises et les coopératives dans les chaînes de valeur, particulièrement les entreprises de l'économie sociale et solidaire qui ont une activité dans les secteurs formel ou informel de l'économie,

En 2017, la promotion de l'ESS dans des instances internationales à l'occasion du 4^e Forum mondial de développement économique local tenu à Praia au Cabo Verde du 17 au 20 octobre. En se basant sur les forums précédents, le rôle de l'ESS était reconnu de manière encore plus explicite dans la [déclaration du forum](#). Extrait de la déclaration:

7. Le potentiel des modèles et stratégies de DEL et d'économies et finances sociales et solidaires (EFSS) et la valeur d'autres pratiques émergentes telles que les économies collaboratives, communautaires et circulaires, pour promouvoir des activités économiques plus équitables, durables et inclusives, tout en permettant aux communautés de s'engager et d'améliorer la valeur de leurs atouts.

À l'occasion du Forum, les organisations de l'ESS présents signaient le [Manifeste de Praia](#) qui élaborait en grande détail l'importance de l'ESS pour le DÉL (Développement économique local). Les organisations signataires étaient ESS Forum international, le Fonds mondial pour le Développement des Villes-FMDV, le Global Social Economy Forum-GSEF, l'Association

internationale des investisseurs de l'économie sociale-INAISE, le Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale Solidaire-RIPESS, et son interlocuteur régional, le Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire-RAESS, et local de Cabo Verde, Citi-Habitat.

4-L'intégration du processus de la résolution dans les activités de la UNTFSSSE.

Lors de la réunion de la UNTFSSSE du 8 février 2017, Fulvia Farinelli qui représentait la CNUCED mentionna l'importance de donner suite à la suggestion provenant de Marc-André Dorel d'ECOSOC concernant une résolution de l'ONU. Le nouveau Président Vic van Vuuren (Sandra Aviles n'était plus à la UNTFSSSE), annonça que le sujet serait inclus dans à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. Cependant, pour diverses raisons, dont l'absence de personnes clés, ce n'est qu'en avril 2018 que le sujet sera discuté lors d'une rencontre.

Après que Fulvia Farinelli du bureau de Genève de la CNUCED a eu demandé d'inscrire le sujet à l'ordre du jour, je lui ai offert ainsi qu'à Chantal Line Carpentier de leur bureau de New York, mon soutien afin de préparer un document pour la discussion.

Dès le début janvier 2018, Chantal Line et moi ont échangés comment procéder. Tel que suggéré par Chantal Line, le 18 janvier j'ai contacté Anne-France Piteau d'ESS FI, la déléguée générale, afin de lui demander si la France, en tant que pays présidant le Groupe Pilote internationale de l'ESS pourrait mener le processus vers la résolution de l'ONU. Elle nous a indiqué qu'avant de contacter les ministères concernés, il serait préférable de préparer une note conceptuelle, avec des explications sur le pourquoi, le contenu, etc.

Ainsi, nous avons préparé une telle note pour la rencontre du 20 février 2018. Comme c'était dernière minute, il a été demandé d'en prendre connaissance afin d'être prêts pour la discussion lors de la rencontre de la UNTFSSSE du 24 avril. Voici un extrait de cette note (traduit de l'anglais ou français pour le présent document). La note complète est en Annexe (#1).

Pourquoi une résolution ?

Pour réaliser pleinement le potentiel de l'ESS dans la réalisation de l'Agenda 2030, l'ONU doit reconnaître officiellement l'ESS. Une résolution sur l'ESS devrait inclure une définition de l'ESS et reconnaître sa contribution aux 17 objectifs interdépendants en contribuant à la création d'emplois décents, à l'augmentation des moyens de subsistance, à l'autonomisation des femmes, à la réduction de l'empreinte écologique, à la résolution des problèmes urbains, à la protection des terres, des forêts et des océans, aux niveaux national et infranational. L'ESS entre également en résonance avec les changements transformationnels nécessaires pour évoluer vers des modèles de production plus durables et des modes de consommation plus équitables des biens et des ressources.

5-Premier pas formel - le 24 avril 2018

À l'occasion de cette première discussion, les avis au sein de la Task Force étaient favorables. Plusieurs ont fait des suggestions afin d'enrichir le processus. Vic van Vuuren, le président, a invité les trois auteurs de la note de préparer une première ébauche de résolution.

6-Discussion du la première version du projet de résolution-Rencontre du 26 février 2019

Après la rencontre du 24 avril 2018, comme j'avais une connaissance élaborée de ce qui existait déjà en ESS, et après avoir examiné des résolutions sur des sujets connexes, j'ai préparé un avant-première projet de résolution que j'ai fait parvenir à Fulvia Farinelli et à Chantal Line Carpentier le 26 août 2018. Comme on peut le voir en annexe 2 (non-traduit), la plupart des éléments de la résolution qui fut finalement adoptée en 2023 s'y retrouvaient.

Mais comme l'automne est une période très intensive à New York car l'AGNU est en rencontre constante, ce n'est qu'en janvier 2019 qu'il a été possible de travailler ensemble sur une première version. Afin d'effectuer ce travail, Chantale Line Carpentier m'a mis en relation avec Raymond Landveld de son équipe qui a une longue expérience de rédaction et des processus de négociation de résolutions de l'ONU. Après un premier échange en décembre, à partir du 7 janvier 2019, nous avons travaillé intensivement pendant le reste du mois afin d'établir cette première version en se basant sur les éléments de l'ébauche du mois d'août.

J'ai alors appris que j'avais sauté une étape car mon texte était écrit sur le modèle des résolutions tels qu'adoptées. Or, avant d'en arriver à cette étape, les projets de résolution

sont divisés en deux parties. La première partie, appelé « paragraphes préambulaires », identifiées comme PP, font référence à ce qui s'appelle « langage agréé ». C'est-à-dire, d'autres résolutions, prises de positions officiels comme des déclarations du Secrétaire général. Dit autrement, ce sont des rappels de ce qui existe déjà. Ils ont également comme objectif de justifier ce qu'on désire qui soit décidé. Ainsi, j'ai fourni à Raymond les références et les justificatifs pour l'ensemble de ces paragraphes. Les autres paragraphes dits OP « paragraphes opérationnels » sont ceux qu'on veut que soit décidé.

Ainsi, après cette période de travail intensif, et après avoir validé avec Chantal Line et Fulvia, ce projet était déposé pour discussion lors de la rencontre du 26 février. Annexe 4

7-Quelques éléments du processus.

Pour cette rencontre du 26 février, nous avons également préparé un court document sur le processus d'adoption, notamment en établissant une liste de pays qui pourraient prendre en main la tâche de porter la résolution à l'AGNU.

Rapport d'étape sur le projet de résolution de l'ESS

Extrait

Les résolutions sont élaborées par les États membres et non par des agences, des fonds et des programmes de l'ONU, de sorte que nous devons avoir des pays parrains qui prennent l'initiative de développer ces éléments pour en faire une résolution appropriée. Nous pouvons ensuite soutenir les pays parrains avec d'autres documents et proposer des améliorations sur la base de nos travaux précédents. Compte tenu de la nature de cette résolution sur l'ESS, nous proposerons aux pays parrains de mener une large consultation, à laquelle nous pouvons également contribuer.

Nous avons approché plusieurs pays pour être sponsors. Le Cap-Vert s'est montré intéressé, mais étant donné que la délégation du pays est très petite et qu'ils ont déjà d'importantes responsabilités à la tête du Groupe africain, ils ont refusé d'assumer cette responsabilité. Des échanges informels sont actuellement en cours avec la Corée du Sud et le Mexique, et d'autres membres de la Taskforce se rapprochent d'autres pays.

Au cours de ce processus, on nous a demandé de mettre à jour la note conceptuelle que nous avons préparée en février 2018. Nous avons préparé la note Vers une résolution de l'ONU sur l'ESS, qui comprend une liste provisoire de pays que les parrains pourraient contacter à la demande de la personne de contact au Mexique. Il est très encourageant de savoir que nous avons une liste d'environ 20 pays sur lesquels nous devrions pouvoir compter dès le départ. Bien que certains de ces pays n'aient pas encore entendu parler de ce projet de résolution, nous nous attendons à ce qu'ils soutiennent l'idée étant donné qu'ils ont mis en place des législations sur l'ESS ou qu'ils ont été impliqués dans le Groupe pilote international de l'ESS.

Préparé par Yvon Poirier en collaboration avec Raymond Landveld, Fulvia Farinelli et Chantal Line Carpentier

8-Fin de cette étape (février à juin 2019)

Lors de la rencontre du 26 février, la UNTFSSSE invitait les membres et observateurs à suggérer des amendements afin d'améliorer le projet de résolution. Valentina Verze du BIT, agissant à titre de secrétariat de la UNTFSSSE, organisa ce travail. Quelques suggestions ont été faites pour de courts ajouts, notamment en provenance de représentants d'agences et de quelques observateurs. Certaines de ces suggestions ont été incorporées.

Rendu à cette étape du processus, à la suggestion de Raymond, nous avons compris qu'il était inutile de continuer les échanges tant qu'un, ou des, pays prennent en main le processus. Nous savions que plusieurs des ajouts proposés par ESS FI disparaîtraient car ne respectant pas le modèle de résolutions.

Ainsi, la dernière version à cette étape a été le texte débattu le 26 février, avec l'ensemble des amendements proposés, sans débattre de leur bien-fondé ou non.

Les 25 et 26 juin 2019, un événement très important s'est tenu à Genève pour promouvoir l'ESS pour les ODD. Coorganisée par l'UNTFSSSE et l'UNRISD la conférence [Mettre en œuvre les Objectifs de développement durable : quel rôle pour l'économie sociale et solidaire ?](#) Ce fut un succès important. À la fin de l'année 2018, un appel de propositions a été envoyé à tous les intervenants intéressés. Plus de 240 contributions ont été faites. Plus de 140 d'entre eux se trouvent dans le centre de connaissances de l'UNTFSSSE. Quarante ont été choisis pour la conférence de Genève. Le RIPESS avait décidé de promouvoir cet appel à projets. Pour l'événement de Genève, trois d'entre nous ont été choisies pour des présentations : moi, Judith Hitchman et Denison Jayasooria. J'ai eu le privilège de prendre la parole lors de la séance de clôture avec Ilcheong Yi et Paul Ladd, d'UNRISD.

9-La rencontre Pact for Impact tenu à Paris les 11 et 12 juillet 2019

Après les élections législatives de juin 2017, le parti la République en marche du président Macron nouvellement élu, ayant obtenu une majorité de sièges, remplaçait le Parti Socialiste comme gouvernement. Au lieu de nommer un ou une Secrétaire d'état à l'ESS, le Premier ministre Edouard Philippe créa un poste de Haut-commissaire à l'ESS et à l'innovation sociale et désigna Christophe Itier à ce poste. Au lieu de poursuivre avec le Groupe pilote international de l'ESS, le Haut-commissaire décida de prendre autrement en main le volet international de l'ESS qui auparavant était géré par le ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE) et ESS FI, qui agissait comme secrétaire de cette initiative lancée en 2013 par le président François Hollande (Parti socialiste).

Ainsi, cette rencontre de juillet 2019 sous le nom de « Pact for Impact ». L'objectif était de créer une alliance mondiale pour l'économie sociale et inclusive. Les participants ont adopté un manifeste visant à promouvoir le développement de l'économie sociale et se sont engagés à travailler sur des feuilles de route.

Le RIPESS a été invité à participer et à désigner à cet effet : Eri Trinurini d'Indonésie, David Thompson d'Australie et Madani Koumaré du Mali. Ils étaient accompagnés par Laure Jongejans, notre secrétaire exécutive de l'époque. Les personnes du RIPESS ont principalement intervenu dans la thématique du développement local. Comme la France et d'autres pays présents endossaient l'objectif de la promotion et la reconnaissance de l'ESS à l'international, le RIPESS a trouvé que cette initiative était encourageante, même si le projet de résolution à l'ONU n'était pas spécifiquement identifié dans le manifeste annoncé à cet événement.

10-Rencontre avec Haut-commissaire à Montréal en octobre 2019

Sarah Robin, la Cheffe de cabinet de Christophe Itier, avec qui le RIPESS avait des relations depuis l'étape des préparatifs de la rencontre de juillet m'a transmis l'invitation pour une rencontre avec Christophe Itier à Montréal pour le 25 octobre. Comme je demeure à Québec (250 km de Montréal), c'était facile pour moi de me rendre au consulat de la France de Montréal. Il avait été convenu au préalable qu'on pourrait échanger sur le projet de résolution de l'ONU et la construction de l'Alliance prévue dans le Manifeste de juillet.



Lors de cette rencontre, j'ai présenté les grandes lignes du projet de résolution.

Résolution de l'ONU reconnaissant l'ESS

1-Principaux acquis pour justifier la résolution

- a) La résolution 70/1 de septembre 2015, l'Agenda 2030. Plusieurs éléments sont à rappeler, l'éradication de la pauvreté, ne laisser personne pour compte, etc.
- b) La résolution 71/221, Entreprenariat pour le développement durable stipulant la nécessité d'une approche multi partenariale, de l'ensemble des acteurs, états, entreprises sous diverses formes, société civile, etc., doivent travailler ensemble pour atteindre le développement durable.
- c) La résolution 71/256 endossant le Nouvel Agenda Urbain adopté à Quito. Le NAU contient une référence à l'ESS.
- d) La résolution 72/143 Coopératives et développement social
- e) Le développement dans les 50 dernières années d'approches alternatives afin de répondre aux effets négatifs de la globalisation, qui graduellement s'est identifié sous le vocable ESS.
- f) La création du groupe de travail Interinstitutions de l'ONU sur l'ESS (UNTFSSSE) en 2013, et ses activités et publications. Notamment le document de 2014 sur le Potentiel de l'ESS afin de faire face aux défis du développement durable. Également le texte de 2016 démontrant la pertinence de l'ESS pour 65 des 169 cibles des 17 ODD.
- g) Utiliser la définition de la Taskforce comme définition de l'ESS pour la résolution
- h) La reconnaissance du potentiel de l'ESS dans le texte Développement économique local adopté au Congrès de la CGLU en octobre 2016.
- i) Reconnaissance de l'ESS dans les déclarations des Forums globaux DÉL, dont le dernier à Praia en octobre 2017.
- j) Reconnaissance de l'économie circulaire et de l'économie solidaire comme étant un des dix éléments de l'agroécologie adopté par la FAO en 2018.
- k) Rappel que plusieurs pays ont des législations et des politiques ESS

- l) Reconnaissance de l'ESS dans la Déclaration du Centenaire de l'OIT sur l'avenir du travail en juin 2019.

2-Principaux éléments de la proposition envers les États membres et l'ONU elle-même

- a) Reconnaît la UNTFSSSE créée en 2013
- b) Reconnaissance que le potentiel de l'ESS pour la réalisation de l'article 25 de la Déclaration universelle des droits humains (logement, nourriture, santé, etc.)
- c) L'importance pour la protection sociale (campagne de l'OIT)
- d) Reconnaît que l'ESS aide à améliorer la place des femmes et des filles, et leur « empowerment » dans la société
- e) Appel aux pays de reconnaître la contribution du secteur et à adopter des législations et des politiques
- f) Appel aux institutions internationales de développement (les Agences et autres institutions du système onusien) d'appuyer les États dans la mise en œuvre.
- g) Encourage les institutions financières multilatérales d'inclure les mécanismes nécessaires afin de répondre aux besoins du secteur de l'ESS
- h) Prie le Secrétaire général d'établir un rapport, en collaboration avec l'UNTFSSSE, sur la mise en œuvre de la présente résolution et décide d'inscrire au programme de travail de la XX Assemblée générale (deux ans après adoption), au titre du point de l'ordre du jour "Questions de politique macroéconomique", le point subsidiaire "Economie sociale et solidaire pour un développement durable".

Christophe Itier a indiqué son accord, mais qu'il ne pensait pas que ça serait possible pour l'année 2020.

D'autre part, il invitait le RIPESS à collaborer à la mise en place de l'Alliance « Pact for Impact ». Le RIPESS accepta l'invitation et décida d'adhérer à l'élaboration de ce projet avec une lettre d'acceptation envoyée le 11 novembre, 2019

11-Tentatives pour maintenir le Groupe pilote internationale ESS en lieu et place de l'Alliance
Il est d'abord utile de rappeler que dès sa mise en place en 2013, la France indiquait sa volonté de transférer la présidence du Groupe pilote à d'autres pays. L'idée étant qu'à tour de rôle, annuellement, d'autres pays en assument la présidence. Sans connaître les démarches réalisées à cet effet, nous avons appris qu'après la rencontre du 20 septembre à l'ONU du 20 septembre 2016, avec la présence du ministre Duclos du Canada, la France, par le biais du MAE, invitait le Canada à prendre la relève à la présidence du Groupe pilote. Nous l'avons appris de la part du cabinet de M. Duclos qui nous communiquait la lettre de refus qui disait que « pour l'instant, le Canada n'est pas en mesure d'assumer cette fonction ».

Nous savons par ailleurs que ESS FI avait eu de grands espoirs dans l'acceptation du Canada. Jusqu'au point où ESS FI avait même envisagé de transférer son secrétariat au Canada. ! Cette information m'était confié par un membre québécois du CA d'ESS FI. L'autre pays envisagé était l'Argentine. Sans succès, car on n'en a pas entendu parler par la suite.

Ainsi, après notre rencontre du 25 octobre, Christophe Itier rencontrait Gérald Larose, le Vice-président d'ESS FI, qui aurait demandé le maintien du Groupe pilote.
Cette démarche n'aura pas donné de résultat car en acceptant de maintenir le Groupe Pilote, reposant principalement sur des pays, il n'aurait pas été possible de créer l'Alliance composé principalement de pays. Il n'était pas envisageable pour la France d'animer deux structures en parallèle, en partie avec les mêmes pays. À sa face même, le maintien du Groupe pilote rendait impossible le projet d'Alliance. Sans un noyau central de pays, l'Alliance n'aurait pas été en mesure d'exister.

Nous avons appris qu'ESS FI, lors d'une rencontre avec le Haut-commissariat (début 2020), a tenté une ultime démarche de maintenir le Groupe pilote en demandant que les pays membres du Groupe pilote prennent un vote sur le maintien ou pas du Groupe pilote. Le Haut-commissaire n'aurait pas accepté cette demande et le projet de construire l'Alliance s'est poursuivie.

12-Mise à jour de la stratégie de la UNFSSE concernant le projet de résolution

Lors de la rencontre de l'UNFSSE des 21 et 22 novembre à Trento précédemment mentionné, Raymond Landveld était présent au nom de la CNUCED, membre de la UNFSSE.

Avec sa longue expérience du processus d'adoption de résolutions de l'ONU, il a aidé l'ensemble des participants à mieux comprendre les étapes et les modalités d'adoption d'une résolution à l'AGNU. Certains éléments avaient déjà été expliqués, mais cette synthèse était pertinente, notamment car il y a souvent des changements dans les représentants de membres ou observateurs. Il a insisté pour dire que le projet de résolution, dont la dernière version remontait au de mai précédent, n'est pas en tant que tel un projet que nous demandons à des pays de porter à l'AGNU. Tout projet de résolution doit être assumé et par les pays qui la portent. Ça devient leur projet. Tout au plus, une fois que le groupe de pays porteurs est créé, nous pouvons leur offrir notre support, s'ils le veulent bien. Y compris tout projet de résolution que nous aurions préparé. Qu'à l'étape présente, le plus important est de convaincre un pays, ou un groupe de pays, de prendre en main le projet. Quelques pays avaient démontré un intérêt en 2017 en 2018, mais sans résultat. Ainsi, il proposa à la UNFSSE de préparer un document expliquant pourquoi une résolution, un justificatif.



Photo prise à Trento

Ainsi, la UNFSSE se donnait comme priorité pour la prochaine période le projet de résolution et avec un document justifiant l'adoption d'une résolution afin de convaincre des pays de prendre en main ce processus. Ainsi, une première version d'un document de justificatif était adoptée lors de la rencontre de la UNFSSE du 3 mars 2020.

D'autre part, le Président de la UNFSSE, Vic Van Vuuren envoyait le 30 novembre une lettre au Haut-commissaire Itier indiquant l'acceptation de la UNFSSE de participer aux groupes de travail pour l'élaboration du projet d'Alliance. Ce sujet avait été abordé les 21 et 22 novembre à Trento et il avait été convenu que Pact for Impact offrait une opportunité pour aller de l'avant vers la résolution de l'ONU.

13-Quelques pas importants en 2020

Avec l'annonce de la pandémie par l'OMS, le 11 mars 2020, bien des plans ont été bouleversés. Par exemple, l'AGNU était en mode urgence planétaire et la situation n'était propice pour traiter des sujets autres. De plus, le travail de mise en place de l'Alliance était retardé.

Néanmoins, le Haut-commissaire organisa une rencontre, en virtuel, lors du Forum politique de haut-niveau (HLPF) le 15 juillet 2020. Intitulé Économie sociale et autonomisation des femmes,

des leviers pour les Objectifs de développement durable et l'action climatique, les personnes suivantes intervenaient lors de la première partie de la rencontre :

- M. Christophe Itier Pact for Impact - France
- M. Marvin Rodríguez Cordero, Vice-Président du Costa Rica
- M. Nicolas Schmit, Commissaire européen du travail et des droits sociaux
- M. Yvon Poirier Vice coordonnateur du RIPESS
- Mme Jeroo Billimoria, One Family Foundation, fondatrice de Catalyst 2030
- Ms. Augusta Denise Deza, Cheffe adjointe du personnel, membre du Réseau international de femmes dirigeantes of the International
- M. Vic Van Vuuren, Président de la UNTFSSSE
- Mme. Yolanda Diaz, Ministre du travail et de l'économie sociale d'Espagne

La deuxième partie de la rencontre était Femmes et action climatique. Voici la liste des participants.

- Mme. Alexandra Palt, Vice-Présidente exécutive, dirigeante du programme Responsabilité sociale des entreprises (RSE, L'Oréal (modératrice)
- Mme. Grethel Aguilar, Directrice générale par intérim de l'Union internationale de conservation de la nature (IUCN)
- Mme. Aditi Maheshwari, Directrice Action Climat du Bureau Exécutif du Secrétaire générale.
- S.E. M. Jan Wahlberg, Ambassadeur de la Finlande pour l'Action climatique
- Mme. Delphine O, Secrétaire générale du Forum "Generation Equality"
- Mme. Seemin Qayum, Cheffe par intérim, Autonomisation économique et aviseur sur les politiques, Développement durable, ONU Femmes

Conclusion par Muhammad Yunus, Prix Nobel de la paix.

Une partie de cette rencontre aura été pertinente pour l'ESS, dont les interventions de Vic Van Vuuren et mienne. La promotion de l'objectif d'une résolution aura été le thème central de mon intervention (Annexe 5).

Un changement important est survenu lors du remaniement ministériel survenu en France après la nomination de Jean Castex en tant que Premier ministre le 3 juillet 2020. Le 22 juillet, Olivia Grégoire était nommée Secrétaire d'État à l'Économie Sociale, solidaire et responsable. Ainsi, par le fait même, c'était l'abolition du Haut-commissariat !

Néanmoins, le projet de l'Alliance était maintenu et un appel d'offres pour choisir un soumissionnaire afin d'agir à titre de secrétariat permanent était lancé. Ce contrat de secrétariat pour une période de 12 mois, renouvelable une fois, avait pour tâches d'accompagner les trois groupes de travail, les communications et autres tâches annexes.

Le RIPESS décida de ne pas soumettre de proposition car ça n'aurait pas été compatible avec un rôle « politique » de participant à titre d'organisation dans la construction de l'Alliance. Néanmoins, RIPESS Europe, légalement autonome du RIPESS, s'est joint à un consortium européen à cet effet. Nous avons appris au début 2021 que la soumission retenue était celle du Groupe SOS, une association française.

Le 23 novembre, nous avons pris contact avec Maxime Baduel du cabinet le Mme Grégoire et de Salvatore Serraville du Pôle « financement de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et Investissement à impact » (PESSII)-DG Trésor du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Ainsi, nous avons tenu une visio-conférence le 18 décembre afin de se connaître et de faire le point sur l'avancement des préparatifs pour la mise en place du projet de l'Alliance. De même, à cette occasion, on a appris qu'ils étaient au fait des échanges antérieures avec la Haut-commissaire, dont la note sur l'importance d'une résolution de l'ONU que j'avais remise à Christophe Itier le 25 octobre 2019.

Par la suite, lors d'une rencontre de haut-niveau organisée par le ministère du Travail et de l'Économie sociale d'Espagne à Tolède le 4 décembre, une importante déclaration était signée

par 19 pays. Le titre de la [Déclaration](#) (en anglais seulement) peut se traduire ainsi : L'économie sociale et solidaire comme moteur clé d'un avenir inclusif et durable.

Dans la section sur les engagements des signataires, invitant les autres pays européens à en faire de même, le paragraphe 6 est d'une importance cruciale pour le projet de résolution :

6. Contribuer à l'expansion internationale de l'Economie Sociale et Solidaire. En particulier, en soutenant l'internationalisation des entités de l'Economie Sociale et Solidaire selon des modèles de développement endogènes, en renforçant leur visibilité dans les sphères institutionnelles multilatérales et bilatérales officielles, et en favorisant les échanges de connaissances et d'expériences entre les agents de cet écosystème et d'autres domaines et secteurs. Il est également prioritaire d'établir une résolution de l'ONU sur l'économie sociale et solidaire qui reconnaisse et promeut ces entreprises et entités dans leur contribution à des économies inclusives et durables ayant des effets positifs pour les personnes et la planète.

D'autre part, le procès-verbal fait état d'une mise à jour du document justificatif réalisé par Raymond Landveld, Chantal Line Carpentier et de moi-même pour tenir compte, entre autres, de la pandémie COVID 19. Et pour la première fois, le document était maintenant disponible en quatre langues, anglais, français, espagnol et en italien.

Ainsi, on peut dire que l'année 2020 s'est terminée sur une très bonne note avec cet engagement de 19 pays en faveur de l'objectif d'une résolution de l'ONU.

Enfin, lors de la rencontre de Tolède, la Secrétaire d'état Olivia Grégoire réitéra l'engagement d'aller de l'avant avec l'initiative Pact for Impact pour la reconnaissance internationale de l'ESS.

14-Accélération des préparatifs en 2021.

Organisation internationale du travail (OIT)

Dans un premier temps, une décision fut prise le 27 mars lors de la 341^e rencontre du Conseil d'administration de l'OIT.

Lors d'une réunion de la UNTFSSSE Vic Van Vuuren, le Président, également directeur du département des entreprises (dont l'Unité coopératives et ESS), indiqua que lors de la réunion Conseil d'administration de mars, il y aurait une décision sur le thème de la discussion générale de la 110^e Conférence internationale du travail de juin 2022. Que le thème de « Travail décent et ESS » serait de nouveau proposé. De nouveau, car une première tentative avait été tentée en 2019. Le groupe des travailleurs (principalement les syndicats) avait été favorable et le groupe des employeurs proposait un autre sujet. Mais, même si des pays, comme le groupe africain, appuyait, la résolution proposée n'a pas été retenue. Il nous a été alors expliqué qu'aucune décision de ce type peut être prise sans l'accord explicite du groupe de pays industrialisés (IMEC). En 2019, ce groupe n'avait pas appuyé ce thème, qui donc n'a pas été retenu. Ainsi, un appel était lancé afin de « sensibiliser/convaincre » des pays membres du groupe IMEC. Comme en 2019, le groupe des employeurs soutenait un autre thème, soit « une transition juste du monde du travail vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous ».

Je ne sais pas si d'autres membres ou observateurs ont agi à la suite de l'appel de Vic Van Vuuren. Je peux cependant faire état de ce que nous avons fait. D'une part, en tant que canadien, après avoir obtenu la liste des représentants du Canada au Conseil d'administration, j'ai pris contact avec la représentante de la déléguée du Congrès du Travail (CTC), la principale centrale syndicale du Canada, en lui demandant de sensibiliser la représentante du Canada. Ce qu'elle s'est engagée à faire. D'autre part Judith Hitchman contactait un représentant d'Irlande. Enfin, j'ai contacté Ombeline Siraudeau, Coordinatrice pour les aspects internationaux de l'ESS à DG Trésor en France. J'ai aussi été mis en relation par Maxime Baduel du cabinet de la Secrétaire d'état. À ma demande, comme la France siègeait au CA de l'OIT,

elle s'est engagée à contacter cette personne. De plus, elle s'est engagée à contacter l'ambassadeur de la France à l'OIT et Mme Manon Post des Pays-Bas qui présidait alors le groupe de l'Europe de l'Ouest, majoritaire à IMEC.

On ne peut pas affirmer que ces démarches ont eu un impact direct. Cependant, on m'a appris que la représentante du Canada avait parlé en faveur de la proposition. D'autres représentants de pays en ont parlé favorablement. Ainsi, le Conseil d'administration adoptait la proposition de l'ESS pour la discussion générale en lieu de place de la proposition soutenue par les employeurs.

Cette décision était d'une importance primordiale. Car ça signifiait que lors de la Conférence internationale du travail (CIT) de juin 2022, réunissant presque l'ensemble des pays du monde, il y aurait une résolution sur le Travail décent et l'économie sociale et solidaire. Il ne restait qu'à assurer que le contenu serait le plus proche possible des valeurs de l'ESS que le RIPESS, et la plupart des organisations de l'ESS, et de l'UNTFSSSE, s'y retrouvent.

Le document du Bureau préparé pour le 341e Conseil d'administration explique la raison d'être de la proposition. Le procès-verbal de la réunion est [ici](#). Lors de la 346e décision du Conseil d'administration tenue en septembre 2022, le Bureau a adopté une résolution de suivi décrivant une stratégie et un plan d'action sur 7 ans.

Pact for Impact

Après quelques mois de préparatifs, l'initiative de Pact for Impact de créer une Alliance mondiale était lancée le 15 avril 2021 sous la présidence de la Secrétaire d'état Olivia Grégoire, dans une rencontre en ligne (toujours en pleine période de pandémie). On y annonça que le secrétariat serait assumé par le Groupe SOS. Tel que déjà annoncé fin 2019, trois groupes de travail étaient annoncés. Mais que dans un premier temps, les travaux débuteraient par le groupe de travail sur la gouvernance. À cette occasion, l'invitation était lancée à se joindre aux divers groupes de travail. Le RIPESS a offert d'y participer.

Maxime Baduel qui avait la responsabilité du Groupe de travail sur la gouvernance de la future alliance, invita le RIPESS à coanimer ce groupe de travail. Une rencontre de lancement de ce groupe de travail s'est tenue le 15 juin 2021. Par la suite, deux autres rencontres se sont tenues, avec la participation d'une quarantaine de participants. Lors de la dernière rencontre, nous avons approfondi nos connaissances en examinant divers modèles existants associant états et organisations de la société civile (OSC).

Cependant, pour diverses raisons, le travail visant la création d'une entité internationale relativement complexe cessa pour s'orienter autrement. D'abord, Maxime Baduel quitta son poste au cabinet pour travailler dans le secteur de la société civile. Et d'autre part, j'ai personnellement eu l'impression que c'était beaucoup plus complexe que prévu, notamment en tenant compte du fait qu'à part la France, il n'y avait pas d'autres pays directement impliqués.

Changement de porteur du dossier au ministère de l'Économie en France

Avec le départ de Maxime Baduel, la responsabilité de Pact for Impact et de son projet d'Alliance a été transféré à Arnaud Boulanger du Pôle « financement de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et Investissement à impact » (PESSII)-DG Trésor, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Pour les personnes moins familières avec les différents rôles, il est important de préciser que les Secrétaires d'état ne sont pas des ministres de plein titre et dépendent de l'autorité d'un ministre en titre. Ainsi, le secrétariat d'état de Mme Grégoire relevait de l'autorité du ministre de l'Économie. Les secrétaires d'état ont des cabinets politiques pour les soutenir dans l'exercice de leurs mandats. Cependant, une équipe du ministère, dans le cas présent le PESSII, est responsable des questions administratives et financières. Par exemple, le budget pour le secrétariat de Pact for Impact est sous l'autorité du PESSII.

Nous avons échangé avec Arnaud Boulanger une première fois le 20 septembre 2021 en l'invitant d'intervenir lors d'un [webinaire](#) organisé conjointement par le RIPESS et la UNTFSSSE le 6 octobre suivant à l'occasion de GSEF Mexico.

Après la tenue de cet évènement, qui a été un succès, Arnaud Boulanger, pour qui l'ESS était un thème nouveau, m'a proposé d'échanger sur l'histoire du projet d'Alliance de Pact for Impact. Comme le RIPESS avait participé au lancement de Pact for Impact en 2019 et que nous avions adhérer à ce projet d'Alliance, et que j'avais participé au Groupe de travail sur la gouvernance, il m'a été possible de lui faire une synthèse de démarche. Ainsi que de situer tout ça dans la perspective du projet de résolution de l'ONU, les activités de la UNTFSSSE, etc.

De même, il a été possible d'analyser plus profondément les enjeux et la mission de Pact for Impact. Dont des ambiguïtés dans la nature même de Pact for Impact. Il faut rappeler que lors du lancement en juillet 2019, le manifeste proposait une ALLIANCE MONDIALE POUR UNE ECONOMIE SOCIALE ET INCLUSIVE. Comme le texte du manifeste faisait longuement état de l'ESS, il a été facile de convenir qu'il fallait ajouter « solidaire » qui avait été omis. Cependant, il a été plus compliqué de comprendre le sens du mot « inclusive » qui apparaissait dans le nom de la future Alliance.

Un peu par hasard, j'ai découvert un document publié au début 2016 par le ministère des Affaires Étrangères du Développement International de la France (avant le changement de nom pour MAEE) intitulé [Innover ensemble-Stratégie de promotion des nouveaux modèles de l'économie sociale et inclusive à l'international](#). Dans ce document, on trouve une référence directe au sens du mot « inclusif » qui se réfère à la décision du G20 prise en 2008 en faveur de ce que qu'ils ont appelé « inclusif business » qui n'a rien à voir avec l'ESS. Il s'agit de promouvoir auprès des corporations d'inclure dans leurs démarches d'approvisionnement les entreprises locales afin, entre autres, de créer des emplois locaux.

Ainsi, Pact for Impact a le nom même du projet. Ainsi, au lieu d'un Manifeste pour une alliance mondiale pour une économie sociale et inclusive est devenue Manifeste pour une alliance mondiale visant la reconnaissance internationale de l'Economie Sociale et Solidaire pour un développement durable et inclusif. Bien que le mot « inclusif » fût retenu, le sens correspondait aux valeurs de l'ESS.

Toujours en 2021, à l'occasion du HLPF, le RIPESS coorganisa un webinaire, le 8 juillet, avec [Urgenci](#) (membre du RIPESS) et la [Platform mondial du droit à la ville](#) dont le RIPESS est membre.





SIDE EVENT ON THE OCCASION OF THE HIGH LEVEL POLITICAL FORUM
Overcoming inequalities through the COVID-19 recovery:
 Proposals from the Social and Solidarity Economy and the Right to the City

- André Luzzi, Civil Society and Indigenous Peoples Mechanism of the UN Committee on World Food Security
- Nelson Saule Jr., Global Platform for the Right to the City
- Norliza Hashim, Urbanise Malaysia
- Simel Esim, International Labour Organization (ILO), Cooperatives Unit
- Sonia Dias, Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO)
- Vic Van Vuuren, ILO / UN Inter Agency Task Force on Social and Solidarity Economy

MODERATION
 • Judith Hitchman, Urgenci, Intercontinental Network for the Promotion of Social Solidarity Economy

#RightToTheCity #HLPF2021

Thursday, July 8th, 7:30h-9h AM (NYC Time)

Lors du webinaire, à part les porte-paroles des organisateurs, Simel Esim de l'OIT, Vic Van Vuuren également de l'OIT et de la UNTFSSSE y prenaient la parole. Il y avait également Sonia Dias de [WIEGO \(Femmes dans l'économie informelle : Globalisation et organisation\)](#). Il faut préciser que le RIPESS a toujours eu pour volonté de développer des relations et des partenariats avec des mouvements et organisations partageant des visions similaires pour un monde meilleur, même si pour ces organisations, l'ESS n'est pas la mission principale. Pour nous, il est essentiel de développer des solidarités avec des organisations comme WIEGO afin d'élargir le support pour l'ESS, y incluant les résolutions de l'OIT et de l'ONU.

15 2022 : Année décisive pour la reconnaissance internationale de l'ESS.

Le 4 mars, Olivia Grégoire a été hôte d'une rencontre que Pact for Impact organisa avec participants à l'international. Cet événement, intitulé Pour une reconnaissance internationale de l'économie sociale et solidaire (ESS) aura permis de donner un élan important au processus d'internationalisation de l'ESS. Notamment par le biais d'intervention de Vic Van Vuuren de l'[UNTFSSSE](#), d'Antonella Noya de l'OCDE et d'Anoushah Karvar, le représentant français à l'OIT. Par la suite, représentants de 8 pays sont intervenus: Sénégal, Italie, Côte d'Ivoire, Cameroun, Costa Rica, Espagne, Mexique et Argentine. Dans une autre table ronde, des organisations de l'ESS, dont le RIPESS et l'Alliance Coopérative international prenaient la parole. Voir le programme complet à l'Annexe 6. Il y a également cet [article](#) (en anglais seulement) de l'UNTFSSSE qui présente une synthèse de la rencontre.

Peu de temps après, Arnaud Boulanger demanda à Vic Van Vuuren si c'était possible de mettre à jour le projet de résolution, presque trois ans après la version de mai 2019, car il prévoyait organiser à Paris une rencontre de pays, les 20 et 21 avril. L'objectif étant qu'à cette occasion, la décision de constituer un groupe de pays qui s'engagerait à aller de l'avant pour inscrire le sujet à l'Assemblée générale de l'ONU lors de sa 77^e session (septembre 2022 à septembre 2023).

Ainsi, le 28 mars, Vic nous demanda, à Raymond et à moi, d'accompagner avec Valentina Verze à cet effet. Nous avons évidemment répondu oui. Après trois journées de travail intensif, les 4-5-6 avril, nous avons préparé un projet avec certaines mises à jour, tenant compte de l'évolution du contexte. Cette nouvelle version, offrait à plusieurs paragraphes des rédactions alternatives afin d'aider les pays porteurs de la résolution des choix. D'autre part, tel que demandé, nous avons mis à jour le document sur les justificatifs de la résolution. Avant de faire

parvenir les documents révisés, une rencontre extraordinaire du UNFSSE s'est tenue le 8 avril. Pendant la rencontre, plusieurs suggestions afin d'améliorer le texte ont été faites et acceptés.

Par la suite, lors de la rencontre des 20 et 21 avril, une journée en anglais et l'autre en français, Vic Van Vuuren pour la session en anglais et Chantal Line Carpentier de la CNUCED en français. La suite immédiate a été de décider d'aller de l'avant auprès de l'Assemblée générale de l'ONU. Les 7-8 pays présents ont confiés à l'Espagne, au Sénégal, avec l'appui de la France, d'organiser la suite. Il est important de mentionner que la France, en tant que membre permanent du Conseil de l'ONU, en tenant compte d'une règle informelle, ne peut pas proposer elle-même des résolutions de ce type à l'AGNU. Cependant, elle peut faire partie d'un groupe de pays. Toutefois, la France s'engagea à mettre à la disposition des pays porteurs les services de sa mission permanente de l'ONU à New York.

Celle-ci a été suivie d'une réunion parallèle à l'occasion de la Conférence pour l'avenir de l'Europe à Strasbourg du 5 au 8 mai. À l'occasion de cette conférence, les 5 et 6, une série d'activités ont été organisées sur le thème de [Économie sociale et l'avenir de l'Europe](#). La France, comme mentionné ci-dessus, a organisé ce volet thématique car elle assumait la présidence européenne (de janvier à juillet). Ce fut l'occasion de promouvoir la reconnaissance internationale de l'ESS, y compris l'objectif d'une résolution de l'ONU sur l'ESS.

Avant de faire état des démarches à l'ONU, il faut faire état d'un évènement fort important, la 110^e Conférence internationale du travail (CIT) de juin 2022. Tel que mentionné précédemment, le thème général de discussion retenu était Travail décent et économie sociale et solidaire. Considérant le sujet, le RIPESS postulat pour être intervenant. ESS FI en fit autant. D'autres collègues observateurs, comme Gianluca Salvatori d'EURICSE étaient membre de la délégation d'Italie, dans le cadre de positions communes de l'Union Européenne présentées par la France au sein de cette assemblée, comme décrit plus bas. Ainsi, nous avons convenu d'établir un réseau d'échange informel pendant la rencontre afin de réagir aux amendements, contacter des personnes clés dans le comité de rédaction et de réagir auprès d'autres pays, si possible. Dans le cas du RIPESS, nous avons également établi au préalable des contacts avec des organisations amies comme [WSM](#), une ONG belge avec qui nous avons des affinités communes, dont l'amélioration de la protection sociale en Amérique latine et Caraïbes, en Afrique et en Asie. Dans mon cas personnel, en tant que Canadien, j'avais réussi, préalablement, à entrer en relation avec les représentants de la délégation canadienne à la CIT.

Grâce à un concours de circonstances fort heureux, il s'avère que la France présidait l'Union européenne du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Ainsi, comme les pays agissent en groupe lors des rencontres de la CIT, le représentant de la France disait « au nom des 27 pays membre de l'UE » nous proposons tel amendement, ou nous appuyons tel autre, ou encore nous ne sommes pas d'accord avec tel autre amendement. Or, le représentant de la France était Arnaud Boulanger!

Pendant les deux semaines de la Conférence, regroupant presque l'ensemble des pays du monde, il nous a été possible de participer à de très nombreux échanges informels. Presque tout s'est fait par courriel ou texto, car avec la pandémie, la présence physique à Genève était très restreinte. Même si nous avions une accréditation pour l'évènement, le droit de parole du RIPESS, comme pour les autres organisations de notre catégorie, a été limité à une minute ! C'est Judith qui est fait cette intervention.

Comme participant, nous avons l'ensemble des documents, y compris la compilation des 231 amendements provenant de membres des trois constituants, des pays, d'employeurs ou de travailleurs. Ainsi, si nous avons un amendement à proposer, nous devons demander à un ou des membres d'un des groupes à le faire. À titre d'exemple, il a été possible de faire ajouter dans l'annexe une référence Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Comme c'est une question importante pour le Canada, à ma demande, c'est le Canada qui a proposé cet amendement. Un grand nombre d'amendements favorables à l'ESS ont été proposés par le groupe des travailleurs.

Il n'est pas possible dans le cadre du présent texte de faire état de l'ensemble des discussions et échanges survenues pendant les 10 jours de la CIT. Néanmoins, en ce qui nous concerne, et nous pensons que c'est le cas pour les autres organisations de l'ESS, y compris de la UNFSSE, le résultat qu'on retrouve dans le document [Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire](#) est très satisfaisant.

Pour nous, il s'agit de la première reconnaissance officielle par presque tous les pays du monde de l'ESS (la reconnaissance universelle se fera l'année suivante par l'AGNU). Sans aucun doute, il s'agit d'un premier résultat officiel et formel de l'écosystème de l'ESS qui a été patiemment construit depuis un quart de siècle.

Pour les participants du RIPESS, et nous pensons que c'est le cas pour bien d'autres, nous convenons que deux personnes clés, portes paroles de groupes, ont joué un rôle clé dans cette réussite. Il y a évidemment Arnaud Boulanger qui avait le mandat de représenter le groupe de pays de l'Union européenne. Mais également de la part de Toni Moore, la porte-parole du groupe des travailleurs (constitués surtout d'organisations syndicales). Elle a été très efficace en défendant l'ESS face au groupe des employeurs qui ont tenté par leurs amendements de diluer l'essence même de l'ESS. Du moins, c'est notre opinion.

Nous devons également souligner le rôle de leadership du Bureau de l'OIT, non seulement pour aider les principaux gouvernements et le groupe des travailleurs à obtenir une décision du Conseil d'administration de tenir une discussion générale de la CIT de 2022 sur l'ESS, mais en particulier le rôle central joué par l'Unité des coopératives de l'OIT dirigée par Simel Esim dans la préparation du terrain pour une discussion générale réussie.

Ces documents relataient le progrès des dernières décennies en faveur des coopératives dont la Recommandation 204 de 2015 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle qui mentionne les coopératives. En 2017, dans la Recommandation 205 sur Emploi et travail décent pour la paix et la résilience, on y reconnaît le rôle des coopératives et autres initiatives d'économie sociale. Enfin, dans la déclaration sur le futur du travail de 2019, il y a une référence à l'ESS.

D'autre part, dans trois autres documents, un pour l'Afrique, un les Amériques et un pour l'Asie, on explique comment la future résolution est adaptée au contexte de chaque continent. Les trois documents reconnaissent le travail que le RIPESS, et ses organisations continentales font la promotion de l'ESS. Ainsi, il est fait état du Réseau africain de l'ESS (RAÉSS), de RIPESS LAC (Amérique latine et Caraïbes) et d'ASEC (Conseil asiatique de l'économie solidaire).

Dans un [document de travail de l'UNRISD](#) analysant les avancées réalisées lors de cette conférence, Hamish Jenkins décrit ce rôle en ces termes : « La qualité pédagogique du rapport du Bureau - expliquant en détail les aspects clés tels que : les attributs spécifiques de l'ESS (par rapport au secteur privé conventionnel qui maximise les profits) ; sa contribution à la réalisation d'un travail décent pour tous et au Programme 2030 ; répondre à de multiples crises (dont la crise climatique et la pandémie de Covid-19) et à de nouveaux défis tels que la révolution numérique ; ainsi que le nombre croissant de lois et de politiques liées à l'ESS adoptées au Nord et au Sud dans le monde - ont sans aucun doute joué un rôle important pour aider de nombreuses délégations à prendre confiance dans les bases solides de l'ESS et à les préparer à naviguer dans ce qui leur a pu leur sembler un terrain nouveau et difficile à comprendre.

Le processus à l'AGNU : 16-Juillet à décembre 2022 à New York

Une fois qu'un ou des pays s'engagent dans le projet de faire adopter une résolution par l'AGNU, le travail se transfère au mécanisme Inter-gouvernemental de l'ONU car ce sont les pays, par l'entremise de leurs missions permanentes, que le travail se réalise.

Dans un premier temps, l'Espagne organisa une rencontre au siège de l'ONU le 22 juillet afin de présenter la démarche au plus grand nombre de pays possible. Dans un premier temps, le

RIPESS était invité à être présent, mais sans prise de parole. Dans ce contexte, nous ne pensions pas que notre présence serait pertinente.

Il est d'abord utile d'ajouter une information supplémentaire. Le 5 juillet, à l'occasion du HLPF 2022, nous avons organisé un webinaire sous le thème Mieux reconstruire et promouvoir le développement durable via l'économie sociale et solidaire.



Rangée du haut, de gauche à droite

- Judith Hitchman - RIPESS - Modératrice
- Valentina Verze - OIT et secrétariat de la UNTFSSSE
- Chantal Line Carpentier - Chef du bureau de NY de la CNUCED et V-P de la UNTFSSSE
- Toni Moore - Secrétaire générale de l'union des travailleurs de la Barbade et porte-parole du groupe des travailleurs à la CIT

2^{ème} rangée

- Antonella Noya - Chef de l'unité de l'OCDE sur économie sociale et innovation
- Arnaud Boulanger - Chef adjoint de l'Unité économie sociale et solidaire et investissement à impact-Trésor français
- Maravillas Espín Saez, ministère du Travail - Espagne
- Dato' Mohammad Radhi bin Abdul- Secrétaire général adjoint pour le secteur de la politique et du suivi au Ministère du développement des entrepreneurs et des coopératives (MEDAC) de la Malaisie

3^{ème} rangée

- Denison Jayasooria - Ex-président du Conseil asiatique de l'économie solidaire (ASEC), le membre Asie du RIPESS
- Fulvia Farinelli - Coordinatrice résidente ONU en Argentine
- André Luzzi - Coalition internationale de l'habitat (HIC)

Un [article](#) sur le site du RIPESS résume bien l'activité.

Le 7 juillet, Judith Hitchman partagea avec Mme Maravillas de l'Espagne, responsable de l'organisation du 22 juillet, l'historique du rôle central de la participation du RIPESS dans le processus de la promotion de l'ESS à l'international depuis RIO+20 et dans l'initiative du projet de résolutions.

Le jour même, un des adjoints de Mme Maravillas, Jaime Iglesias Sanchez Cervera demanda si je serais disponible pour agir à titre de modérateur pour la rencontre du 22 juillet. Cette proposition avait été validée avec Chantal Line Carpentier qui ne pouvait assumer ce rôle pour

des questions d'emploi du temps. J'ai également appris que le secrétariat de la UNTFSSSE avait appuyé cette proposition.

Le lendemain, j'ai annoncé à Jaime que j'acceptais et dans les jours suivants, nous avons ensemble préparé le déroulement de la rencontre.

Voici le déroulement de la rencontre

Ouverture:

- Yvon Poirier, Aviseur spécial (RIPESS), modérateur;
- Yolanda Díaz Pérez, Deuxième Vice-Présidente du Gouvernement et Ministre du travail et de l'économie sociale d'Espagne;
- Collen Vixen Kelapile, Président du Conseil économique et social de l'ONU et représentant permanent du Botswana à l'ONU

Table-ronde - Partenariats pour la promotion de l'ESS dans l'Agenda 2030

- Mme. Beate Andrees, Représentant spécial à l'ONU et Directrice, Bureau des Nations Unis, Organisations internationale du travail (OIT);
- M. Raymond Landveld, Chef des affaires économiques, Bureau de New York, CNUCED;
- M. Joseph Njuguna, Coordinateur des politiques de l'Alliance coopérative internationale et membre de la Coalition internationale de l'ESS.
- M. Pierre Hurmic, Président du Global Social Economy Forum, GSEF et Maire de Bordeaux, France.

Table ronde de ministres du noyau central sur « La pertinence d'une résolution de l'Assemblée générale sur l'ESS pour le développement durable : contenu et aspects techniques. »

- Marlene Schiappa, Secrétaire d'état de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative, France (vidéo);
- Luis Miguel de Campos, Ministre du Travail, République Dominicaine;
- Zahra Iyane Thiam Diop, ministre de la Microfinance et de l'économie sociale et solidaire, Sénégal;
- M. Luka Mesec, Vice Premier ministre, ministre du Travail, de la famille, des affaires sociales et d'opportunités égales, Slovénie

Interventions d'états membres de la salle.

Une quinzaine de pays sont intervenus, pour la plupart en endossant le projet

Conclusions:

Rebeca Grynspan, Secrétaire-Générale de la CNUCED (vidéo);

Guy Ryder, Directeur Général, OIT (vidéo).

Yolanda Díaz Pérez, Deuxième Vice-Présidente du gouvernement et Ministre du travail et de l'économie sociale d'Espagne.

Après la rencontre, les organisateurs et participants convenaient que la rencontre avait été un succès. Deux articles relatent l'évènement : [RIPESS](#) et [UNTFSSSE](#).

Rencontre du 13 décembre à l'ONU

Par la suite, la France, en collaboration avec la UNTFSSSE, organisa une autre rencontre à New York. Il est utile de mentionner qu'Olivia Grégoire avait été affectée le 20 mai à une autre fonction dans le gouvernement français et que ce n'est que le 4 juillet que Mme Marlène Schiappa était nommée Secrétaire d'état à l'ESS. Sa nomination en juillet ayant été trop récente, elle n'avait pas été en mesure d'être présente en personne le 22 juillet.

Comme les pays porteurs du projet de résolution avaient continuer préparer le projet de résolution, la France avait trouvé important de tenir une autre rencontre publique afin de continuer la promotion du projet. Cette rencontre était coorganisé par la France, l'Espagne, le Sénégal et le Chili, en collaboration avec la UNTFSSSE. La rencontre était co-présidée par Chantale Line Carpentier et Marlène Schiappa.



Chantal Line Carpentier



À ma gauche, Beate Andrees au bureau de New York de l'OIT. Aude Saldana du GSEF est également intervenu. Le texte de l'intervention du RIPESS, que j'ai présenté, est en Annexe 7. Le site web du RIPESS présente un [compte-rendu](#) de cette rencontre.

Il est pertinent de mentionner que contrairement à la rencontre de juillet, cette fois il y eut une douzaine d'interventions par le biais d'internet, dont Madani Koumaré, président du Réseau Africain de l'ESS (RAESS), de Béatrice Alain, directrice-générale du Chantier de l'économie sociale du Québec (organisation membre du RIPESS) et de Marc Parent de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Lors de cette rencontre, il y avait plusieurs intervenants du mouvement des entrepreneurs sociaux qui sont proches de Forum économique mondiale de Davos. À cet effet, Raja Advani de l'organisation Catalyst 2030, organisation alliée du Forum de Davos, affirma sans fondement que l'entrepreneuriat social était au cœur de l'ESS, alors qu'il fait partie d'un mouvement bien distinct, avec des origines bien différentes. Dans le cadre du présent article, je n'expliquerai pourquoi cette approche N'EST PAS DE L'ESS. C'est expliqué dans un autre [texte](#) que j'ai publié plus tôt cette année. Texte seulement en anglais et en thaï pour le moment.

Ces interventions n'auront pas modifié le processus et le contenu de la résolution. L'entrepreneuriat sociale ne fait pas partie de la définition de l'ESS dans la Résolution.

Afin d'aller de saisir l'AGNU de la résolution, plusieurs possibilités s'offraient aux pays porteurs du projet.

Les dates de la 77^e Assemblée générale de l'ONU étaient du 13 septembre 2022 au 5 septembre 2023. Même si l'AG siège intensivement à l'automne, elle peut se réunir n'importe quand dans l'année afin d'adopter des résolutions.

Normalement, la demande d'inscrire un sujet à l'ordre du jour de l'AG se faisait auprès du Président 60 jours avant le 13 septembre. Ensuite le projet aurait été soumis pour étude dans une commission, dans le cas présent, la deuxième commission sur « questions économiques et financières ».

Ainsi, dans le cas présent, comme les pays porteurs n'étaient pas assez avancés, entre autres afin d'en arriver à une version de résolution agréé entre eux, selon d'autres règles de procédure, il est possible de demander à la présidence de l'AG en indiquant d'un groupe de pays à déjà élaborer le projet de résolution est sont prêts à le porter à la considération des états membres. C'est ce qui explique que ce n'est que dans les premiers mois de 2023, toujours pendant la 77^e AG, que le sujet a été inscrit, une fois que le consensus avait été atteint sur le projet.

Les pays porteurs, l'Espagne, le Sénégal et le Chili, dit les Co facilitateurs de la résolution, optèrent pour une procédure adoptée en 2020 en pleine pandémie dites « d'approbation tacite ». Cette procédure permet de délibérer sans présence physique des missions permanentes.

Processus d'adoption de la résolution Mars-Avril 2023

Ainsi, les Co-facilitateurs lancèrent trois rondes de consultation auprès des délégations. Lors de la première ronde, les 2 et 3 mars, diverses questions et commentaires de divers pays membres ont permis d'identifier les points de convergence et de divergence. Ayant été informé que la personne représentant le Canada dans les négociations, qui parlait au nom du groupe CANZ (Canada, Australie et Nouvelle-Zélande) se demandait si c'était nécessaire d'adopter une nouvelle résolution plutôt que de faire un ajout à une résolution existante, j'ai fait des démarches auprès du Ministre Duclos, mentionné précédemment. Il arrive fréquemment que les missions permanentes, qui relèvent des Ministères des Affaires étrangères de leurs pays respectifs, ne savent pas que leurs collègues d'autres ministères ont décidés à l'international. Dans le cas présent, les membres de la mission à l'ONU ne savaient sans doute pas que le Canada avait officiellement endossé la résolution de la CIT sur Travail décent et l'économie sociale et solidaire en juin 2022. Ainsi, dans une lettre du 4 mars, j'ai expliqué ces faits et lui demandait d'intervenir. Dès le lundi 6 mars, son bureau transférait mon message cabinets de ministère des Affaires Mondiales Canada (qui regroupe Affaires étrangères et Développement international) et du ministre d'Emploi et développement social Canada (EDSC). Il n'est pas certain cette intervention aura été décisive. Cependant, j'ai appris que dès la deuxième ronde, le 8 mars, la représentante de CANZ rejoignaient le consensus en développement retirait des objections.

D'autres consultations auprès de l'ensemble des pays ont eu lieu les 15 et 16 mars. Il y avait toujours des désaccords dans quatre paragraphes. Les Co-facilitateurs ont continué le travail informel en échangeant avec les pays ayant toujours des objections avec des formulations. Parfois, un changement de 2-3 mots pouvaient convenir.

Comme les Co-facilitateurs estimant qu'il y avait suffisamment de consensus, ils lancèrent le processus d'acception tacite le 21 mars et ce jusqu'à 17h (heure de New York) le 23 mars. Comme aucun pays n'a indiqué de désaccord, il n'y avait plus d'obstacle pour l'adoption de la résolution. La suite devenait des formalités, traduire le texte, l'inscrire à une séance de l'Assemblée générale, etc. NB. Si un, ou des pays, s'étaient objectés, il aurait été possible de tenter de trouver une solution afin de résoudre les points en litige et de recommencer la procédure. Cependant, si les oppositions avaient été insurmontables, même dans la première ronde de consultations, d'autres mécanismes auraient été possibles. Heureusement, cela n'aura pas été nécessaire. Ensuite, les Co-facilitateurs pouvaient demander à la présidence de l'AGNU de convoquer l'Assemblée générale. Ainsi, la 66^e séance de la 77^{ième} AG était convoqué

pour le 18 avril 2023. La résolution était alors adoptée et inscrite quelques mois plus tard avec la numérotation A/RES/77/281. Ce processus explique la note au début de la résolution: [sans renvoi à une grande commission (A/77/L.60)]. Ce numéro L.60 était le numéro provisoire qui avait été donné au document adopté par la procédure d'acceptation tacite.

Lors de la séance d'adoption, il ne peut y avoir de débat. Cependant, il peut y avoir une explication devant la grande salle de l'AG. C'est Yolanda Diaz d'Espagne qui est intervenu à ce titre.

Il est également utile de savoir que pendant l'ensemble du processus à NY, les pays peuvent formellement indiquer qu'ils endossent la résolution. Déjà, la résolution convenu le 23 mars, contenait le nom de 15 pays : Belgique, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Espagne, France, Guinée équatoriale, Hongrie, Italie, Luxembourg, Maroc, République dominicaine, Sénégal et Slovénie. Entre le moment que le projet était inscrit et que le président de l'AG déclare la résolution adoptée, d'autres pays peuvent le faire. Au total, 43 pays l'ont fait. Cependant, une fois la résolution adoptée, les noms des pays disparaissent du texte de la résolution, car elle devient la résolution de l'ensemble des pays membres.

Il est cependant utile de connaître la liste complète afin, entre autres, de guider l'action afin d'élargir le nombre de pays qui adhèrent à la mise en œuvre de la résolution.

Voici la liste des 43 pays, par continent :

Afrique (3): Guinée équatoriale, Maroc, Sénégal

Asie (3): Indonésie, Japon, Mongolie

Europe (29): Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Tchéquie, Danemark, Espagne, Finlande, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Ireland, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Pologne, Portugal, République de Moldavie, Roumanie, San Marino, Slovénie,

America du Sud et Caraïbes (7): Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Surinam, Uruguay

Amérique du Nord (1): Canada

Moyen orient 1): Israël

Analyse de la résolution A/RES/77/281

L'insertion dans les articles préambulaires de la définition donne une base très solide sur ce que sont les organisations de l'ESS.

Prenant acte de la résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire, adoptée en juin 2022, dans laquelle l'Organisation internationale du Travail constate que l'économie sociale et solidaire comprend les entreprises, les organisations et les autres entités qui mènent des activités économiques, sociales ou environnementales servant un intérêt collectif et/ou l'intérêt général, et qui reposent sur les principes de coopération volontaire et d'entraide, de gouvernance démocratique et/ou participative, d'autonomie et d'indépendance, ainsi que sur la primauté de l'humain et de la finalité sociale sur le capital en ce qui concerne la répartition et l'utilisation des excédents et/ou des bénéfices, ainsi que des actifs, que les entités de l'économie sociale et solidaire aspirent à la viabilité et à la durabilité dans une optique de long terme, ainsi qu'à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, et mènent des activités dans tous les secteurs de l'économie, qu'elles sont la traduction concrète d'un ensemble de valeurs qui sont indissociables de leur fonctionnement et qui participent du souci des personnes et de la planète, de l'égalité et de l'équité, de l'interdépendance, de l'autogestion, de la transparence et de la responsabilisation, ainsi que de la réalisation du travail décent et de la matérialisation de moyens de subsistance décents, et que l'économie sociale et solidaire inclut, selon les circonstances nationales, les coopératives, les associations, les mutuelles, les fondations, les entreprises sociales, les groupes d'entraide et les autres entités fonctionnant selon ses valeurs et principes.

Cette définition, d'abord agréée lors de la CIT de juin 2022 est fort pertinent pour nous. Il s'agit probablement d'une première, sinon la première, qui parle de la « Primauté de l'humain et de la finalité sociale sur le capital ».

Les paragraphes opérationnels (actions à prendre) est égale également très important à bien comprendre, car elle indique la route à suivre.

1. Encourage les États Membres à promouvoir et à mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes nationaux, locaux et régionaux visant à appuyer et à favoriser l'économie sociale et solidaire en tant que modèle possible de développement économique et social durable, compte tenu des circonstances, des plans et des priorités nationaux, notamment en élaborant, le cas échéant, des cadres juridiques spécifiques pour l'économie sociale et solidaire, en mettant en évidence, chaque fois que possible, la contribution de l'économie sociale et solidaire à l'établissement des statistiques nationales et en offrant des incitations dans le domaine fiscal et dans celui des marchés publics, en prenant acte du rôle que joue l'économie sociale et solidaire dans les programmes d'enseignement et les initiatives de renforcement des capacités et de recherche et en renforçant l'entrepreneuriat et le soutien aux entreprises, notamment en permettant aux entités de l'économie sociale et solidaire d'accéder plus facilement aux services financiers et au financement, et encourage les acteurs de l'économie sociale et solidaire à participer à l'élaboration des politiques ;
2. Encourage les entités compétentes du système des Nations Unies pour le développement, y compris les équipes de pays des Nations Unies, à prendre dûment en considération l'économie sociale et solidaire dans leurs instruments de planification et de programmation, en particulier le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et à aider les États qui le demandent, conformément à leur mandat, à définir, formuler, mettre en œuvre et évaluer des mesures et des cadres politiques cohérents et propices au développement de l'économie sociale et solidaire en tant qu'instrument de réalisation des objectifs de développement durable et, à cet égard, prend acte des travaux accomplis par le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire ;
3. Encourage les institutions financières multilatérales, internationales et régionales et les banques de développement à soutenir l'économie sociale et solidaire, notamment au moyen d'instruments et de mécanismes financiers, existants et nouveaux, adaptés à tous les stades du développement ;
4. Prie le Secrétaire général d'établir, dans la limite des ressources existantes, et en collaboration avec le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire, un rapport sur l'application de la présente résolution, compte tenu de la contribution de l'économie sociale et solidaire à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à une reprise inclusive, porteuse d'emplois, résiliente et durable, et décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dix-neuvième session, au titre de la question intitulée « Développement durable », la question subsidiaire intitulée « La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable »

En somme, la voie est tracée pour les prochaines étapes.

Il est intéressant, au moins pour moi, de constater que déjà au mois d'août 2018, j'avais identifié ces mêmes éléments pour la future résolution (voici un extrait du texte de 2018).

- Appelle tous les pays à adopter des mesures différentes pour promulguer des lois, des politiques et des programmes, adaptés à chaque pays, pour soutenir l'ESS.
- Salue l'importante contribution du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire (UNTFSSSE)
- Appelle les agences de l'ONU à adopter l'ESS dans ses [leurs] politiques et plans d'action

- Demande au Groupe de la Banque mondiale, en particulier aux banques régionales, de mettre en place des instruments financiers pour soutenir l'ESS et pas seulement le secteur privé traditionnel.
- Propose que le réseau des équipes pays des Nations Unies adopte l'ESS dans son approche, car l'approche holistique de l'ESS s'intègre bien dans les approches mondiales appliquées par les équipes de pays des Nations Unies.
- Propose au Secrétaire général de l'ONU de créer une équipe chargée de coordonner et de promouvoir cette résolution avec toutes les parties prenantes concernées.

En fait, en 2018, je n'avais fait qu'ajouter des éléments assez évidents, qui allaient de soi. Une lecture de diverses résolutions antérieures votés par l'Assemblée générale indiquait le chemin à suivre.

Par la suite, entre 2019 et 2023, tel que mentionné précédemment, plusieurs versions ont été préparées, y compris au mois d'avril 2022, qui avaient beaucoup plus d'articles.

Mais, comme l'a souvent répété Raymond Landveld, il n'y a dans les faits qu'un seul projet de résolution, celui qui sera élaboré par les pays qui le proposent. Il est essentiel que ces pays s'emparent, qu'ils assimilent le sens de chaque paragraphe car autrement ils ne peuvent pas convaincre d'autres pays. La version que la UNTFSSSE a mise à disposition des pays facilitateurs en avril 2022, comportant un grand nombre d'articles dans lesquels les pays pouvaient piocher pour la rédaction du projet de résolution.

Cette version d'août 2018 était strictement interne (avec Chantal Line, Fulvia et Raymond) et les pays facilitateurs ne l'ont jamais vu. Néanmoins, je suis content d'avoir vu juste, pour l'essentiel, dès le point de départ.

Comment sommes-nous arrivés à l'adoption de la résolution ?

Selon moi, il n'y a pas de doute que c'est l'écosystème ESS, construit dans le dernier quart de siècle, qui a rendu possible l'adoption de cette résolution.

- Le mouvement de l'ESS, dont le RIPESS est une des parties prenantes importantes, a été au cœur dans tous les continents. Mais, sans des organisations au niveau des pays, on ne va pas loin. Autrement dit, c'est une approche du bas vers le haut et non pas l'inverse.
- Graduellement, à partir de 2009, en commençant avec l'OIT, une prise de conscience dans institutions de l'ONU et l'OCDE, du potentiel de l'ESS pour une approche de développement différent de celui qui laisse trop de monde de côté. Ce qui explique l'apparition de la UNTFSSSE en 2013.
- Des universitaires et chercheurs pionniers de l'économie solidaire comme Jean-Louis Laville en France et Luis Razzeto au Chili qui vers 1985 traçaient la voie. Plus tard, des réseaux internationaux comme le CIRIEC et EMES intégraient l'ESS dans leurs thématiques. Mais également, de nombreux universitaires, dans les divers continents, intégraient l'ESS et notions apparentées comme l'économie solidaire, dans leurs formations.
- Dans plusieurs pays, le développement des organisations de l'ESS impulsa la reconnaissance de l'ESS par leurs États nationaux ou sous-nationaux.
- Ainsi, environ une vingtaine de pays adoptèrent des législations ou des politiques nationales surtout depuis l'an 2010. Par le fait même, les états donnaient une reconnaissance officielle à l'ESS. La plupart des pays avec une telle reconnaissance sont dans la liste des 43 pays ayant endossé la résolution.

Si l'écosystème n'avait pas existé, nous n'aurions pas de résolution!

Le rôle clé de Pact for Impact

Pour des raisons qui relèvent de dynamiques internes en France, Pact for Impact, une initiative du Haut-commissaire à l'ESS Christophe Itier aura impulsé la démarche de la reconnaissance internationale de l'ESS. L'initiative soutenu par le gouvernement précédent (avant l'élection de Macron en 2017), le Groupe pilote international de l'ESS, sous le secrétariat d'ESS FI, était de facto remplacé.

Tel qu'indiqué plus haut, le RIPESS acceptait de participer à la rencontre fondatrice de juillet 2019. Comme le manifeste lancé lors de l'évènement lançait l'idée d'une Alliance mondiale pour la reconnaissance internationale de l'ESS, nous avons été très encouragés par cette perspective. Notamment car le projet du Groupe pilote faisait du surplace depuis la rencontre de l'ONU de septembre 2015.

C'est la raison principale pour laquelle nous avons accepté l'invitation du Haut-commissaire de participer au projet de construire l'Alliance. Nous avons par la suite répondu présent pour accompagner les responsables du projet, après que les responsabilités du Haut-commissaire ont été transférées aux Secrétaires d'états consécutifs, Olivia Grégoire et Marlène Schiappa. Nous ne l'avons pas fait naïvement. Connaissant les aléas de la politique, y compris français, nous avons accepté d'y contribuer tant que l'objectif principal demeurerait la reconnaissance internationale.

Sans aller dans tous les détails expliqués plus haut, nous reconnaissons que nous avons visé juste et que Pact for Impact aura été une initiative centrale à la fois pour la résolution de l'OIT et celle de l'ONU.

Maintenant que la résolution de l'ONU a été adoptée, la mission de Pact for Impact à été accomplie. Pour nous, ça n'existe plu en tant qu'initiative promu et financer pas la France. L'ex secretariat, assume par le Groupe SOS, opère toujours le site web de Pact for Impact et indique que c'est maintenant géré par association à but non lucratif. Il n'y a plus de Soutien financier de l'État.

Les défis pour l'avenir

Comme bien d'autres résolutions de l'ONU, ce sont de bons textes, des beaux objectifs, mais qui souvent restent lettre morte, ou ratent leurs objectifs. Par exemple, l'ONU [reconnait que seulement 17%](#) des cibles des ODD 2015-2030 seront atteints et même que pour un peu plus de 30% des cibles, il y aura un recul par rapport à 2015.

La question des ressources pour impulser la réalisation de la résolution est une question cruciale. Tel qu'indiqué plus haut, l'article 4 commence avec ces mots « Prie le Secrétaire général d'établir, dans la limite des ressources existantes ». Ainsi, cela veut dire que dans le budget annuel de l'ONU, aucun budget n'est prévu. Il est important de mentionner que sans cette référence, la résolution n'aurait sans aucun doute pas été adoptée ! De même, il n'y a pas de budget pour la UNTFSSSE elle-même. Sans une contribution conséquente provenant des pays qui ont endossée la résolution, la tâche sera ardue.

Nous continuerons sans cesse à apporter notre soutien, dans la mesure de nos moyens, aux activités de renforcement de l'écosystème. Par exemple, nous avons contribué à l'Encyclopédie ESS publié en le 25 avril 2023 (en anglais seulement). Ce projet, mené par Ilcheong Yi d'UNRISD, les 57 chapitres couvrent l'essentiel du champ de l'ESS. En collaboration avec Hamish Jenkins, nous avons écrit le [Chapitre 1 sous le titre Activism and Social Movements \(en anglais seulement\)](#).

L'ESS n'est pas une panacée !

Il faut comprendre que l'ESS a immense potentiel pour réaliser les ODD, la lutte contre les changements climatiques, etc. Il s'agit d'un puissant levier.

Cependant, il est important d'avoir une vision holistique du développement. On ne peut pas imaginer un monde réellement meilleur avec l'accaparement, toujours croissant, des richesses de la planète par 1% de la population mondiale.

Ainsi, nous avons besoin d'actions à tous les niveaux, telles que l'imposition progressive, y compris sur la richesse elle-même, la justice fiscale, des règles commerciales plus équitables, la résolution des problèmes macro systémiques, tels que les réformes indispensables de l'architecture financière internationale, la reconnaissance que nous devons construire l'avenir sur les droits humains fondamentaux tels que le logement, l'alimentation, la santé, l'éducation et un niveau de vie adéquat. Ainsi que la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, de racisme, de sexisme et de xénophobie. Sinon, le potentiel de l'ESS ne se réalisera pas, bien que son rôle de mobilisation et de plaidoyer politique puisse contribuer (en alliance avec beaucoup d'autres) à ces transformations plus larges.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que le RIPESS s'allie à des mouvements sociaux qui luttent sur ces fronts, comme le droit à la protection sociale, la justice fiscale, la souveraineté alimentaire, l'autonomisation des femmes, etc.,

La méthodologie du RIPESS.

Tel que mentionné tout au long du présent document, le RIPESS a été créé, et existe toujours, comme porte-parole des gens sur le terrain, ceux qui au quotidien se dévouent à s'organiser dans les communautés et régions du monde afin de prendre en main leur développement afin d'améliorer leur sort.

Pour le RIPESS, nous ne demandons pas d'être jugés pour ce que nous disons, mais par ce que nous faisons !

Ainsi, j'ose affirmer, tel que décrit dans le présent document, que nous avons joué un rôle majeur ces deux dernières décennies afin d'en arriver aux résolutions de l'OIT, de l'ONU et dans une certaine mesure la prise de position de l'OCDE.

Pour conclure

Nous sommes contents du travail des deux dernières décennies. Nous aurions souhaité en faire plus, mais comme nos moyens sont limités, ça n'a pas été possible.

En terminant, je souhaite remercier toutes les personnes nommées dans le texte pour le travail d'équipe, dans le respect et la camaraderie, qui nous a permis, ensemble, d'atteindre les objectifs, avec patience et persévérance. Sans ce travail d'équipe, nous n'y serions pas arrivés.

Il est également important de mentionner que sans le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès humain (FPH) depuis 2011 et l'Agence Catalane de Développement International (ACCD), nous n'aurions pas atteint ces résultats. Enfin, je désire remercier le RIPESS pour la confiance envers moi depuis 20 ans. J'ai agi pour et par le RIPESS et non pas comme individu !

À propos de l'auteur

- Actif depuis 2004 au sein du Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale Solidaire (RIPESS). Diverses tâches et fonctions ont été exercées au cours de ces années.
- Participant aux réunions mondiales du RIPESS depuis 2005 et à de nombreuses réunions régionales en Asie.
- Participant aux Forums sociaux mondiaux en 2005, 2009, 2013, 2015 et 2016.
- Membre du conseil d'administration depuis 2012 du Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDEC) et représentante du RIPESS.
- Depuis 2014, représentante du RIPESS au sein de la Taskforce inter-agences des Nations Unies travaillant sur l'économie sociale et solidaire (UNTFSSSE). Il a participé à toutes les réunions et symposiums depuis lors.
- Entre 2003 et 2013, coéditeur d'une lettre d'information internationale mensuelle sur le développement local durable.
- Président fondateur de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Québec en 1993-94. Membre individuel depuis lors.
- Professeur de sciences politiques et militant syndical de 1968 à 1997.

Autres publications (en tant qu'auteur ou co-auteur)

- [Visions liées à la construction de l'économie solidaire et des alternatives connexes en Amérique du Nord](#) dans Une économie non patriarcale est possible, publié par ALOE, août 2009, pages 142-213. Co-écrit avec Emily Kawano. En anglais seulement
- « [Les syndicats et l'économie solidaire : l'expérience québécoise](#) », dans Construire des alternatives pour les gens et la planète, 2010, pages 93-113
- « [L'économie sociale solidaire et les concepts associés - Origines et définitions : une perspective internationale](#) », juillet 2015, 27 pages
- [Reconnaissance juridique et politique de l'économie sociale solidaire \(ESS\) - Tour d'horizon des politiques publiques et orientations de l'ESS](#), janvier 2016, 12 pages
- « [Législations et Politiques Publiques en faveur de l'Economie Sociale Solidaire \(ESS\)](#) ». 2018. 8 pages, co-écrit avec Béatrice Alain et Françoise Wautiez http://www.socioeco.org/bdf_fiche-document-5936_en.html
- « [Association pour les fermes Sarva Seva \(ASSEFA\) Inde - 50 ans de développement durable](#) », Poirier et Kumar, juin 2019, 15 pages. En anglais
- [Elements for a Social and Solidarity Economy Financing \(ESSF\) Ecosystem](#)», Document de travail, octobre 2023, 73 pages, co-écrit avec Hamish Jenkins. En anglais
- [Activisme et mouvements sociaux](#) » (Chapitre 1), Hamish Jenkins et Yvon Poirier, dans : Encyclopédie de l'économie sociale et solidaire : un travail collectif de l'Équipe spéciale inter-agences des Nations Unies sur l'ESS (UNTFSSSE) ; Édité par Ilcheong Yi. Cheltenham et Northampton, MA. Edward Elgar Publishing Limited). Avril 2023. En anglais
- [Decoding the differences between social and solidarity economy \(SSE\), social entrepreneurship, and related initiatives.](#)». Avril 2024. En anglais

En mémoire des personnes qui ne sont plus avec nous.



Avec Paul Singer 1931-2018
Secrétaire d'état à l'économie solidaire du Brésil



David Thompson - 194X-2020 - Australie
Membre du Conseil d'administration du RIPESS de 2005 à 2020



Éthel Côté - Décédée octobre 2024

Impliquée au RIPESS depuis 2004. Membre du Conseil d'administration de 2005 à septembre 2009

ANNEXE 1

Note conceptuelle sur une résolution de l'ONU sur l'ESS - Février 2018

NB. L'original de ce texte est en anglais. Traduite pour le présent document.

La reconnaissance de l'ESS

La reconnaissance internationale de l'ESS s'est accrue depuis les crises socio-économiques et financières de 2008. L'intérêt a augmenté pour deux raisons. Le secteur de l'ESS n'a pas été touché puisqu'il était en dehors de l'économie spéculative et présentait un potentiel de croissance dans les secteurs de la production et des services pas assez rentables pour les investisseurs de l'économie financiarisée. En même temps que les multinationales réduisaient leur main-d'œuvre pour augmenter leurs marges bénéficiaires, l'ESS créait des emplois.

L'OIT a officiellement reconnu le potentiel de l'ESS en créant l'Académie de l'ESS en 2010. En mai 2013, l'UNRISD a organisé un séminaire sur le potentiel de l'ESS, qui a conduit à la création du groupe de travail Inter-agences des Nations Unies sur l'ESS en septembre 2013.

Le groupe de travail a adopté la définition suivante de l'ESS en 2014.

L'ESS se caractérise par des organisations, des entreprises et des réseaux de nature diverse mais qui partagent des caractéristiques communes en termes d'objectifs de développement, de formes organisationnelles et de valeurs. Ces caractéristiques pointent vers un modèle de développement qui contraste avec les approches basées sur la maximisation des profits, souvent dirigées par le secteur corporatif, qui ont prévalu au cours des dernières décennies. Plutôt que de supposer que les bénéfices de la croissance se répercuteront sur l'ensemble de la population ou de s'appuyer sur des filets de sécurité pour protéger les personnes vulnérables et sur des correctifs technologiques pour protéger l'environnement, l'ESS cherche de manière proactive à mobiliser et à redistribuer les ressources et les excédents de manière inclusive qui répondent aux besoins essentiels des populations. De plus, SSE promeut la protection de l'environnement et l'émancipation économique et politique des personnes défavorisées et des autres personnes concernées par la justice sociale et environnementale. Bien que la rentabilité soit une caractéristique de nombreux types d'entreprises ESS, les bénéfices ont tendance à être réinvestis localement et à des fins sociales. Et dans des domaines tels que l'éco-tourisme et le commerce équitable, ils sont souvent compatibles avec la préservation et la reconstruction du capital naturel.

En même temps que les agences de l'ONU reconnaissaient l'importance de l'ESS, de plus en plus de pays adoptaient des lois sur l'ESS. Plus de 15 pays ont adopté ou sont en train d'adopter des lois nationales. De nombreux États et provinces infra-nationaux ainsi que de nombreuses municipalités ont adopté de telles lois.,

Le Nouvel Agenda Urbain (NUA) adopté lors de la conférence Habitat III qui s'est tenue à Quito en octobre 2016 et ensuite approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies par le biais de la Résolution [A71/256](#), fut la première fois qu'une résolution de l'ONU inclut l'économie sociale et solidaire (paragraphe 58), bien que placé dans une annexe.

Le 4e Forum mondial sur le développement économique local (DEL) qui s'est tenu au Cap-Vert en octobre 2017 a reconnu dans le [Déclaration finale](#) que l'ESS est un facteur important pour la localisation des ODD.

L'édition 2014 du [Document de position](#) du groupe de travail Inter-agences des Nations Unies sur l'ESS identifie l'important potentiel de l'ESS pour le développement durable dans 8 domaines : Passer de l'économie informelle au travail décent, Écologisation de l'économie et de la société, Développement économique local Villes et établissements humains durables, Bien-

être et autonomisation des femmes, Sécurité alimentaire et autonomisation des petits exploitants, Couverture sanitaire universelle et Financement transformateur.

Dans l'édition 2016 du [Document de position Réaliser l'agenda grâce à l'économie sociale et solidaire](#), le potentiel de l'ESS pour 65 des 169 cibles les ODD.

Pourquoi une résolution ?

Pour réaliser pleinement le potentiel de l'ESS dans la réalisation de l'Agenda 2030, l'ONU doit reconnaître officiellement l'ESS. Une résolution sur l'ESS devrait inclure une définition de l'ESS et reconnaître sa contribution aux 17 objectifs interdépendants en contribuant à la création d'emplois décents, à l'augmentation des moyens de subsistance, à l'autonomisation des femmes, à la réduction de l'empreinte écologique, à la résolution des problèmes urbains, à la protection des terres, des forêts et des océans, aux niveaux national et infranational. L'ESS entre également en résonance avec les changements transformationnels nécessaires pour évoluer vers des modèles de production plus durables et des modes de consommation plus équitables des biens et des ressources.

L'absence d'une telle reconnaissance entrave la capacité des agences onusiennes à intégrer pleinement l'approche ESS dans leur travail.

Une telle résolution serait également utile pour les 131 équipes de pays des Nations Unies. L'ESS étant pertinente pour la plupart des programmes de développement, cela pourrait contribuer à créer une forte cohésion dans la présence de l'ONU dans différents pays, plus encore dans les pays dotés d'une législation sur l'ESS.

Une résolution encouragerait les pays à adopter une législation sur l'ESS.

Ne laisser personne de côté est en tête de proue de l'Agenda 2030. L'ESS peut être d'une importance stratégique pour atteindre ce principe primordial des ODD.

Des gestes pratiques pour aller de l'avant

A-Recruter 3 ou 4 pays pour parrainer la résolution [par exemple, l'Équateur, le Cap-Vert, la France, la Corée]

B-Rédiger une résolution formelle

Les pays parrains obtiennent le soutien d'autres pays

D-Soumettre la proposition au Comité économique et financier de ECOSOC¹ (Deuxième Commission).

Date limite : 15 juillet

E-Si la Deuxième Commission adopte la résolution, celle-ci sera entérinée par l'Assemblée générale des Nations Unies

F-S'il n'est pas possible de faire adopter une telle résolution cette année, les travaux préparatoires seront utiles pour l'année prochaine. Cela pourrait également conduire à l'inclusion de l'ESS dans d'autres résolutions économiques et financières.

Préparé par Fulvia Farinelli et Chantal Line Carpentier- CNUCED
En collaboration avec Yvon Poirier- RIPPSS
17 avril, 2018

¹ Par inadvertance, il y avait une erreur dans le texte de 2018. Il aurait fallu lire « Deuxième commission de l'Assemblée générale »

ANNEXE-2 - Un tout premier brouillon (août 2018)

En anglais seulement. N'a jamais été traduite.

Resolution adopted by the General Assembly on D/M/xxxx

73/### Social and Solidarity Economy for Sustainable Development

The General Assembly

Reaffirming its resolution 70/1 of 25 September 2015, entitled “Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development”, in which it adopted a comprehensive, far-reaching and people-centred set of universal and transformative Sustainable Development Goals and targets, its commitment to working tirelessly for the full implementation of the Agenda by 2030, its recognition that eradicating poverty in all its forms and dimensions, including extreme poverty, is the greatest global challenge and an indispensable requirement for sustainable development, its commitment to achieving sustainable development in its three dimensions – economic, social and environmental – in a balanced and integrated manner, and to building upon the achievements of the Millennium Development Goals and seeking to address their unfinished business,

Recalling its resolution 71/221 in Recognizing that multi-stakeholder partnerships and the resources, knowledge and ingenuity of the private sector, civil society, the scientific community, academia, philanthropy and foundations, parliaments, local authorities, volunteers and other stakeholders will be important in order to mobilize and share knowledge, expertise, technology and financial resources, complement the efforts of government and support the achievement of the Sustainable Development Goals in all countries.

Recognizing that in the last half century, in response to different economic crises, globalisation of the economy, high unemployment, displacement of production, etc., people have initiated economic activities to improve their living conditions. People created cooperatives, producer’s associations, non-profit business, fair trade organisations. These people led economic activities gradually build networks and other types of organisations and in more recent times gathered in networks. Sometimes called social economy, sometimes solidarity economy, sometimes local development or community development, linked to historic or cultural context, a common reference evolved at the global level to become Social and Solidarity Economy (SSE). This terminology is now worldwide.

Realising that the 2008-2009 economic and financial crises had very little negative impact on SSE organisations, governments at all levels, as well as development organisations, recognized more and more the capacity of this other approach to the economy for job creation, increasing income for the poorest, and developing resilient communities. In fact, in that period, many of the voids of the global economy was an important opportunity for SSE.

Welcomes the creating of the [Inter-Agency taskforce on social and solidarity economy in 2013](#). The members are eighteen United Nations Agencies and OCDE. In 2014, the Taskforce on SSE adopted the following definition of SSE:

SSE is characterized by organizations, enterprises and networks that are diverse in nature but share common features in terms of development objectives, organizational forms and values. These features point to a model of development that contrasts with the profit-maximization and often corporate-led approaches that have prevailed in recent decades. Rather than assuming that the benefits of growth will ‘trickle down’ or rely on safety nets to protect the vulnerable and on technological fixes to protect the environment, SSE seeks proactively to mobilize and redistribute resources and surplus in inclusive ways that cater to people’s essential needs. Furthermore, SSE promotes environmental protection and the economic and political empowerment of the

disadvantaged and others concerned with social and environmental justice. While profitability is a feature of many types of SSE enterprise, profits tend to be reinvested locally and for social purposes. And in areas such as eco-tourism and fair trade, they are often compatible with the preservation and reconstruction of natural capital.

Welcomes the important contribution made by the Taskforce on SSE in the 2014 position paper [Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development](#). In this paper, the potential of SSE is identified in eight areas :

- i. The transition of informal economy to decent jobs
- ii. Greening the economy and society
- iii. Local economic development
- iv. Sustainable cities and human settlements
- v. Women's well being and empowerment
- vi. Food security and smallholder empowerment
- vii. Universal health coverage
- viii. Transformative finance

Recalling resolution 71/256 entitled New Urban Agenda that Endorses the New Urban Agenda adopted by the United Nations Conference on Housing and Sustainable Urban Development (Habitat III), which is contained in the annex to the present resolution.

Excerpt from the annex.

58. We commit ourselves to promoting an enabling, fair and responsible business environment based on the principles of environmental sustainability and inclusive prosperity, promoting investments, innovations and entrepreneurship. We also commit ourselves to addressing the challenges faced by local business communities by supporting micro-, small and medium-sized enterprises and cooperatives throughout the value chain, in particular businesses and enterprises in the social and solidarity economy, operating in both the formal and informal economies.

Recognizes the potential of SSE for localising the SDG's. The Final Declaration of the 4th World Forum held in Cabo Verde in October 2017 affirms - 7. The potential of integrated LED and Social and Solidarity Economy and Finance (SSEF) models and strategies and the value of other emerging practices such as collaborative, community and circular economies, in promoting more fair, sustainable and inclusive economic activities whilst empowering communities to engage and enhance the value of their assets.

Welcomes the Position Paper [Realizing the 2030 Agenda through Social and Solidarity Economy](#) published by the Taskforce on SSE in 2016. The potential of SSE is identified in 65 of the 169 Targets of the 17 Goals.

Recognizes that the International Council on Social Welfare (ICSW) statement submitted to the 56th Session of the United Nations Commission for Social Development in February 2018 is an important contribution for supporting the work on the Commission for Social Development in its quest for comprehensive and integrated approaches to achieve sustainable poverty eradication. In the statement ICSW states that Poverty eradication requires innovative thinking and careful analysis of new approaches. We are living in an era that seems to be crying out for new models of development, particularly in the face of climate change. Not only do we have to deal with multiple and recurring crises in the areas of finance, energy and food, to name just a few, but also there is growing recognition that today's normative agenda has to be much more

encompassing, not solely relying on the state's ability to deliver welfare and development outcomes. We should not overlook the power of various collective units in achieving sustainable growth with equity. In this context a social and solidarity economy (SSE) approach should be emphasized. This approach is increasingly being used to refer to a broad range of organizations that are distinguished from conventional for-profit enterprises, entrepreneurship and informal economies by two core features. First, they have not only explicit economic but also social (and often environmental) objectives. Second, they involve varying forms of cooperative, associative and solidarity relations. They include, for example, cooperatives, mutual associations, NGOs engaged in income generating activities, women's self-help groups, community forestry and other organizations, associations of informal sector workers, social enterprise and fair-trade organizations and networks.

Recognizes that SSE is based on human rights as established in the Universal Declaration of Human Rights. SSE is key to addressing Article 25: Everyone has the right to a standard of living adequate for the health and well-being of himself and of his family, including food, clothing, housing and medical care and necessary social service.

Recognizes that gender equality and women's empowerment is at the center of SSE activities. In many countries, women create decent jobs and increase income with producer's cooperatives. Women are at the core of best practices in micro-finance, in community health clinics, in housing, etc. Women are the majority of workers in SSE and are gradually managing the SSE economic activity units. Working in a collaborative and collective manner, which is at the core of democratic governance in SSE, helps struggle against patriarchy.

Recognizes that United Cities and Local Governments (UCLG) adopted at the Bogota Congress in October 2016 the Policy Paper, The Role of Local Governments in Territorial Economic Development, presents SSE as one of the enabling policies for Local Economic Development.

Recognizes that many national and regional governments have adopted legislation and/or policies supporting SSE, or related approaches such as France, Bolivia, Cabo Verde, Mali, Ecuador, Belgium, Luxembourg, Greece, Portugal and France. Others are in the process of doing so.

Acknowledges that in countries where statistics offices measure SSE activities, they account from 5 to 10% of total GDP. SSE enterprises such as cooperatives and non-profit businesses are more resilient than traditional privately-owned businesses. After 10 years, the rate of survival is approximately twice as much, 40% compared to 20%.

Recognizes that SSE is inspired by the vision and practices of Indigenous peoples for the protection of Mother Earth and that development must be seen in a holistic manner for a true sustainable development for future generations.

Recognizes the important development of SSE Finance all over the world. This sector of finance has developed alongside the development of production and services of SSE. From community-based savings and loans cooperatives, to traditional community finance such as Roscas and Tontines in Africa, to large scale financial cooperatives, billions and even trillions are managed outside the privately-owned banking system. Ethical funds, investment funds for cooperatives, patient capital funds, have grown since there is a growing sector that prefers to invest in an approach to the economy (SSE) to help people to move out of poverty than profit-maximisation. This also explains why the 2008 financial crises did not affect SSE Finance.

Recognizes that the SSE approach is most appropriate in areas such as food. Local food systems, linking farmers to producers is the most efficient manner to avoid waste. Research shows that waste in the approach is less than 8% while industrial agro-business and market driven supply chains, the waste is up to 50%. Practices such as agroecology, with little or no chemical products is much safer for land, and for people.

1. Reiterates the importance of Leaving no One Behind and that lifting people out of poverty and exclusion, providing good and safe food for all, social security for all, as well and other sustainable development initiatives, require mobilization of all sectors of society, including people's centered and democratically managed economic activities such as Social and Solidarity Economy (SSE)
2. Recognizes the important contribution of the United Nations Inter-Agency Taskforce on Social and Solidarity Economy for defining SSE and for demonstration the potential of SSE for Sustainable development and for achieving the Goals established in Agenda 2030
3. Recognizes the importance contribution of countless people in communities to organise for developing economic activity to provide for their own lives. Similarly, the UN recognizes that achieving Agenda 2030 is impossible without the mobilization or citizens in all the countries of the world.
4. Calls on all countries to adopt different measures to enact legislation, policies and programs, adapted to each country, for supporting SSE.

5. <u>Calls UN Agencies to adopt SSE within its policies and action plans</u>
6. <u>Asks the World Bank Group, in particular the regional banks, to set up financial instruments to support SSE and not only the traditional private sector.</u>
7. <u>Proposes that the network of UN Country Teams (UHCT) embraces SSE in its approach since the holistic approach of SSE fits well in the global approaches that the UNCTs apply.</u>
8. <u>Proposes that the UN Secretary General create a team to coordinate and promote this resolution with all concerned stakeholders.</u>

NB. This last section, paragraphs 5 to 8, might need a specific introduction. They are proposals addressed to the UN System. I supposed they need to be worked out with different organisations within the UN, including the office of the SG. They might be too specific? Should the TFSSE should be given a mandate from the UNGA? Should this be a collaborative effort within between the office of the SG and the Taskforce. We could also propose a multi-stakeholder approach to implement the resolution which also includes SSE organisations. If we propose a mandate to the Taskforce, should we include the Observers? The resolution must not only have countries and Agencies in the proposals.

Annexe 3 Première version présentée à l'UNTFSSSE - Février 2019

En anglais seulement. N'a jamais été traduite.

Draft: Resolution adopted by the General Assembly on D/M/xxxx

74/### Social and Solidarity Economy for Sustainable Development

The General Assembly,

PP1. Reaffirming its resolution 70/1 of 25 September 2015, entitled “Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development”, in which it adopted a comprehensive, far-reaching and people-centred set of universal and transformative Sustainable Development Goals and targets, its commitment to working tirelessly for the full implementation of the Agenda by 2030, its recognition that eradicating poverty in all its forms and dimensions, including extreme poverty, is the greatest global challenge and an indispensable requirement for sustainable development, its commitment to achieving sustainable development in its three dimensions –economic, social and environmental –in a balanced and integrated manner, and to building upon the achievements of the Millennium Development Goals and seeking to address their unfinished business,

PP2. Recalling its resolution 71/221, in which it recognizes that multi-stakeholder partnerships and the resources, knowledge and ingenuity of the private sector, civil society, the scientific community, academia, philanthropy and foundations, parliaments, local authorities, volunteers and other stakeholders will be important in order to mobilize and share knowledge, expertise, technology and financial resources, complement the efforts of government and support the achievement of the Sustainable Development Goals in all countries,

PP3. Recognizing that in the last half century, in response to different economic crises, such as globalisation of the economy, high unemployment, and displacement of production people have initiated alternative economic activities to improve their living conditions through cooperatives, producer’s associations, non-profit business, fair trade organisations and that these people-led economic activities gradually build networks and other types of organisations commonly referenced at the global level as Social and Solidarity Economy (SSE),

PP4 Recognizing the capacity of Social and Solidarity Economy to the economy for job creation, increasing income for the poorest, and developing resilient communities, in particular during times of crises, such as the world financial and economic crisis of 2008,

PP5 Recalling resolution 71/256 entitled New Urban Agenda ~~that Endorses~~ in which it endorses the New Urban Agenda adopted by the United Nations Conference on Housing and Sustainable Urban Development (Habitat III), which is contained in the annex to the present resolution, (Move here from previous 7)

PP6 Recalling Recommendation 193² of the International Labour Organization on the tripartite promotion of democratic and collaborative cooperatives in all sectors and in all countries

PP7 Recalling the 2008 ILO Declaration on Social Justice for a Fair Globalization³ which states that “in a world of growing interdependence and complexity and the internationalization of production [...] a strong social economy and a viable public sector, are critical to sustainable economic development and employment opportunities”.

² https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:R193

³ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/documents/genericdocument/wcms_371208.pdf

PP8 Reaffirming the Final Declaration of the 4th World Forum held in Cabo Verde in October 2017,

1. Welcomes the creation of the United Nations Inter-Agency Taskforce on Social and Solidarity Economy (UNTFSSSE) in 2013⁴, which consists of eighteen United Nations Agencies and the OECD as members and diverse set of supranational SSE networks as observers, and the presentation of an information note to the Chief Executives Board High Level Committee on Programs in 2016 and its adoption in 2014 of the following characteristics of SSE:

SSE is characterized by organizations, enterprises and networks that are diverse in nature but share common features in terms of development objectives, organizational forms and values. These features point to a model of development that contrasts with the profit-maximization and often corporate-led approaches that have prevailed in recent decades. Rather than assuming that the benefits of growth will ‘trickle down’ or rely on safety nets to protect the vulnerable and on technological fixes to protect the environment, SSE seeks proactively to mobilize and redistribute resources and surplus in inclusive ways that cater to people’s essential needs. Furthermore, SSE promotes environmental protection and the economic and political empowerment of the disadvantaged and others concerned with social and environmental justice. While profitability is a feature of many types of SSE enterprise, profits tend to be reinvested locally and for social purposes. And in areas such as eco-tourism and fair trade, they are often compatible with the preservation and reconstruction of natural capital;

2. Welcomes the 2014 position paper Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development⁵ in which the UNTFSSSE identified the potential of SSE in the following eight areas:

- The transition of informal economy to decent jobs
- Greening the economy and society
- Local economic development
- Sustainable cities and human settlements
- Women’s well being and empowerment
- Food security and smallholder empowerment
- Universal health coverage
- Transformative finance

3. Recalls the commitment made in the New Urban Agenda to promoting an enabling, fair and responsible business environment based on the principles of environmental sustainability and inclusive prosperity, promoting investments, innovations and entrepreneurship and to addressing the challenges faced by local business communities by supporting micro-, small and medium-sized enterprises and cooperatives throughout the value chain, in particular businesses and enterprises in the social and solidarity economy, operating in both the formal and informal economies;

⁴ http://unsse.org/?page_id=5

⁵ http://unsse.org/wp-content/uploads/2014/08/Position-Paper_TFSSE_Eng1.pdf

4. Reaffirms the potential of integrated LED and Social and Solidarity Economy and Finance (SSEF) models and strategies and the value of other emerging practices such as collaborative, community and circular economies, in promoting more fair, sustainable and inclusive economic activities whilst empowering communities to engage and enhance the value of their assets, which is also identified in 65 of the 169 targets of the 2030 Agenda;
5. Welcomes the Position Statement⁶ published by the Taskforce on SSE in 2016;
6. Recognizes that the contribution of SSE should be emphasized in the work of the United Nations Commission for Social Development;
7. Recognizes that SSE is based on human rights and recalls Article 25 of the Universal Declaration of Human Rights, which states that everyone has the right to a standard of living adequate for the health and well-being of himself and of his family, including food, clothing, housing and medical care and necessary social service;
8. Recognizes that gender equality and the empowerment of women and girls is at the center of SSE activities, that in many countries, women create decent jobs and increase income with producer's cooperatives, that women are at the core of best practices in micro-finance, in community health clinics and in housing, and that women are the majority of workers in SSE and are gradually managing the SSE economic activity units, working in a collaborative and collective manner, which is at the core of democratic governance in SSE and helps against patriarchy;
9. Recognizes that SSE has been adopted as an enabling policy for Local Economic Development by United Cities and Local Governments at the Bogota Congress in October 2016;
10. Recognizes that many national and regional governments have adopted legislation and/or policies supporting SSE, or related approaches; and that others are in the process of doing so;
11. Acknowledges the findings that in countries where statistics offices measure SSE activities, they account from 5 to 10% of total GDP and that SSE enterprises such as cooperatives and non-profit businesses are more resilient than traditional privately-owned businesses as the rate of survival is approximately twice as much, 40% compared to 20% after 10 years of operation;
12. Recognizes that SSE is inspired by the vision and practices of Indigenous peoples for the protection of Mother Earth and that development must be seen in a holistic manner for a true sustainable development for future generations;
13. Recognizes the important global development of SSE Financial sector alongside the development of production and services of SSE, which grew from community-based savings and loans cooperatives, Ethical funds, investment funds for cooperatives and patient capital funds, to traditional community finance such as Roscas and Tontines in Africa and large scale financial cooperatives managing billions and even trillions outside the privately-owned banking system that prefers to invest in the SSE approach to help people to move out of poverty;
14. Recognizes further that practices such as agroecology, with little or no chemical products is much safer for land, and for people and that Circular and Solidarity Economy has been

⁶ http://unsse.org/wp-content/uploads/2014/08/Final_Position-Paper-SSE-and-SDGs_UNTFSSSE.pdf

recognized by FAO within The 10 Elements of Agroecology Guiding the Transition to Sustainable Food and Agriculture Systems⁷;

15. Recognizes that the SSE approach is most appropriate in areas such as food, particularly sustainable local food systems, linking farmers to producers, which is the most efficient manner to avoid waste. The FAO affirms Re-designing food systems based on the principles of circular economy can help address the global food waste challenge by making food value chains shorter and more resource-efficient. Currently, one third of all food produced is lost or wasted, failing to contribute to food security and nutrition, while exacerbating pressure on natural resources.
16. Reiterates the importance of Leaving No One Behind and that lifting people out of poverty and exclusion, providing good and safe food for all, social security for all and other sustainable development initiatives, require mobilization of all sectors of society, including people's centered and democratically managed economic activities such as Social and Solidarity Economy (SSE);
17. Recognizes that achieving Agenda 2030 is impossible without the mobilization of citizens in all the countries of the world;
18. Calls on all countries to adopt different measures to enact legislation, policies and programs, adapted to each country, for supporting SSE;
19. Calls on UN agencies, particularly those in the United Nations Development System, to give due consideration to SSE within their policies and action plans;
20. Encourages international financial institutions, including multilateral and regional development banks to set up financial instruments in support of SSE;

⁷ <http://www.fao.org/3/I9037EN/i9037en.pdf>

ANNEXE 4

Texte de l'intervention du RIPESS lors du Side-Event de la France au HLFP, le 15 juillet 2020.

Pourquoi les Nations Unies ont-elles besoin de l'économie sociale et solidaire afin de réaliser les Objectifs de développement durable 2030 ?

Le Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire, le (RIPESS) et de nombreuses organisations sœurs, demandent instamment, en ces temps de crise, une action immédiate.

Nous sommes ici pour proposer et promouvoir une approche qui répond à la question clé du Forum Politique de Haut Niveau de cette année, une Action accélérée et des solutions transformatrices, une décennie d'action et des résultats pour le développement durable.

Ce thème est la suite du Forum de l'an dernier qui a reconnu que le monde n'était pas en voie de réaliser les ODD de 2030.

COVID-19 a aggravé la situation et les défis pour la prochaine décennie sont encore plus importants.

Il est donc d'autant plus impératif que les pays du monde intègrent pleinement les solutions transformatrices existantes qui ont été négligées ou ignorées par les paradigmes de développement du statu quo. Dans le cas contraire, nous continuerons à assister à une augmentation des inégalités, à une concentration de la richesse dans des proportions indécentes, à l'absence ou un accès inadéquat à une éducation, une santé et une protection sociale de qualité, à l'extrême pauvreté de centaines de millions de personnes, à l'exclusion des femmes et des jeunes d'une vie prospère, etc. Et bien sûr, les changements climatiques se poursuivront.

Cette approche, qui remonte au XIX siècle, a connu un fort renouvellement au cours des dernières décennies. Des organisations de l'ESS, ont vu le jour dans le monde entier, en grande partie grâce à ceux et celles qui ont été laissés pour compte par la mondialisation actuelle. Les gens ont créé ces organisations afin de répondre à leurs besoins fondamentaux, qu'il s'agisse d'alimentation, de logement ou activités génératrices de revenus. Le plus souvent, ces organisations sont au cœur des systèmes économiques locaux et ont des impacts moins intensifs en carbone, voire neutre dans bien des cas.

L'approche de l'ESS s'est développée à pas de géant dans de nombreux pays. Dans certains pays, ce secteur représente de 7 à 10 % de l'ensemble des emplois. Plus de 20 pays ont adopté une législation ou des politiques favorables à l'ESS.

Nous devons dire que nous ne sommes pas surpris par la conclusion de l'année dernière selon laquelle le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les ODD. Tout comme les objectifs de développement du millénaire n'avaient pas été pleinement atteints.

Les dernières décennies ont vu de nombreuses innovations avec des intentions louables telles que la RSE, le micro-crédit, le financement d'impact, les PPP, et bien d'autres. Cependant, ces innovations n'ont pas eu d'impact significatif concernant l'inégalité, l'autonomisation des femmes, l'amélioration des conditions de vie, les changements climatiques, etc.

L'ESS existe déjà et a fait ses preuves. Le Groupe interinstitutions des Nations unies sur l'ESS a publié des documents qui le démontre bien.

La solidarité et la coopération, traits humains fondamentaux, sont au cœur de ses activités. Elles expliquent également pourquoi ces organisations sont résilientes, ce qui a été le cas lors de la crise financière de 2008-2009, et de plus en plus de preuves d'une résilience similaire lors de la présente crise.

Le monde compte toujours plus de 2 milliards de personnes qui travaillent dans l'économie informelle. Une majorité d'entre elles sont des femmes. Leur situation s'est aggravée ces derniers mois.

Afin de répondre à tous ces défis, les populations sont prêtes et veulent organiser des activités économiques, mais elles ont besoin de politiques publiques favorables, d'accès au capital, d'accès aux marchés, des mécanismes de soutien appropriés, des mesures qui hélas sont souvent réservés aux entreprises classiques.

Dans son appel de mars dernier, le secrétaire général Guterres propose que le monde doive mieux se redresser, avec une approche plus inclusive plus durable, plus égalitaire et plus neutre en carbone - plutôt que la "vieille normalité".

L'ESS est en mesure de contribuer à la mise en œuvre de cet appel.

Pour réaliser pleinement son potentiel, l'Assemblée générale des Nations unies doit adopter une résolution sur l'ESS afin de réaliser les ODD du local au mondial.

Nous avons la ferme conviction que l'humanité vaincra les inégalités et la pauvreté, l'autonomisation des femmes et la protection sociale universelle à travers à l'ESS, pas autrement.

**PACT
FOR
IMPACT**
A GLOBAL ALLIANCE FOR SOCIAL
AND SOLIDARITY ECONOMY



PACT FOR IMPACT

POUR UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Vendredi 4 mars 2022
9h15 - 12h20

Centre Pierre Mendès-France
139 Rue de Bercy, 75012 Paris

*Retransmission en direct par visioconférence
(en français, anglais et espagnol)*

DÈS 8H30 Café d'accueil des participants

DÈS 9H15 Démarrage de la session Zoom

9H30-10H30

■ SÉANCE D'OUVERTURE

Présentation du bilan et des nouveaux objectifs de l'Alliance PACT FOR IMPACT Adoption du Manifeste de coalition et de la Charte d'engagement

Cette séance plénière sera l'occasion de présenter les premières réalisations de Pact for Impact et de tracer la feuille de route de l'alliance pour 2022 et au-delà.

Dans un premier temps, la séance permettra de revenir sur le bilan de l'alliance et de ses réalisations phares de 2021. A cette occasion, les quatre guides thématiques élaborés par l'alliance et ses membres seront présentés par des ambassadeurs de l'alliance.

Dans un second temps, les perspectives de 2022 seront mises en avant avec la présentation du Manifeste de coalition et de la Charte d'engagement, du projet de résolution des Nations Unies sur l'économie sociale, de la Conférence Internationale du Travail avec l'économie sociale au programme et de la coopération internationale existante en matière d'ESS.

■ Mot d'accueil & introduction

Olivia GRÉGOIRE – Secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable, FRANCE

■ Bilan 2021

- Présentation des réalisations phares 2021 de l'Alliance
Frédéric BAILLY – Membre du Directoire, Groupe SOS & Secrétariat PACT FOR IMPACT, FRANCE
- Présentation des 4 guides thématiques
 - Financement de l'économie sociale et solidaire (ESS)**
Xavier PLOQUIN – Associé Senior et Directeur de Cabinet, Meridiam France, FRANCE
 - Transition écologique & économie sociale et solidaire (ESS)**
Anita AHUJA – Entrepreneuse sociale, Conserve India, INDE
 - Egalité des genres**
Pauline EFFA – Directrice, Partenariat France-Afrique pour le Co-développement, CAMEROUN
 - Soutien à l'entrepreneuriat social**
Jeroo BILLIMORIA – Fondatrice de la One Family Foundation & Co-fondatrice et Animatrice en chef de Catalyst 2030, Childline India Foundation, INDE

■ Perspectives pour 2022 et et au-delà

- Présentation du Manifeste de coalition
Frédéric BAILLY – Membre du Directoire, Groupe SOS & Secrétariat PACT FOR IMPACT, FRANCE
- Vers une résolution des Nations Unies sur l'économie sociale
Vic VAN VUUREN – Directeur du Département des entreprises, OIT & Président, UNTFSEE
- L'économie sociale au programme de la Conférence Internationale du Travail
Anousheh KARVAR – Déléguée du gouvernement français auprès de IOIT, OIT
- La coopération internationale en matière d'ESS
Antonella NOYA – Cheffe de l'Unité Economie sociale et Innovation sociale & Analyste Senior des politiques, OCDE

■ Questions / Réponses

■ Cloture et signature électronique du Manifeste de coalition



10h35-11h25

TABLE RONDE

De la coopération régionale à une reconnaissance mondiale de l'ESS

Cette table ronde sera l'occasion d'établir un état des lieux des Etats mobilisés autour de la reconnaissance de l'ESS et des cadres (juridiques ou autres) par lesquels celle-ci est reconnue et promue au sein de chaque Etat. Cela permettra de mettre en lumière l'utilité et la nécessité de la reconnaissance de l'ESS pour divers acteurs (Etats, acteurs de l'ESS, organisations Internationales, etc.) en mettant en avant les apports pour chacun. Les Etats pourront alors revenir sur les bénéfices apportés par l'ESS. La table ronde aura également pour ambition de soulever la question des modalités de mobilisation des Etats autour de l'ESS et d'un projet de résolution portée au niveau de l'ONU. Enfin, les prochaines étapes et échéances seront discutées pour concrétiser la montée en puissance du développement et de la reconnaissance de l'ESS.

Modérateur : François GAVE – Représentant spécial pour la responsabilité sociale des entreprises et la dimension sociale de la mondialisation, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, FRANCE

Participants

Zahra Iyane THIAM DIOP – Ministre de la Microfinance et de l'ESS, SÉNÉGAL

Andrea ORLANDO – Ministre du Travail et des Politiques sociales, ITALIE

Myss Belmonde DOGO – Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, CÔTE D'IVOIRE

Achille BASSILEKIN III – Ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat, CAMEROUN

Marvin RODRIGUEZ CORDERO – Vice-Président, COSTA RICA

Maravillas ESPÍN – Directrice Générale pour l'Economie sociale et la Responsabilité sociale des entreprises, ESPAGNE

Juan Manuel MARTINEZ LOUVIER – Directeur Général, Institut National de l'Economie Sociale, MEXIQUE

Alexandre ROIG – Président, Institut National de l'Associativisme et de l'Economie Sociale, ARGENTINE



11h30-12h20

TABLE RONDE

Les réseaux internationaux de l'ESS : un rôle clé dans l'appui technique des gouvernements

Cette table ronde a pour ambition de présenter l'écosystème mondial de l'économie sociale mobilisé pour soutenir la reconnaissance et la promotion de l'ESS et de ses spécificités. Elle sera l'occasion de rappeler la nécessité de cette reconnaissance ainsi que les différents modes d'action existants en ce sens pour plus de visibilité. Les bénéfices apportés à chaque acteur de l'ESS seront mis en lumière afin d'illustrer le besoin de développer l'ESS.

Enfin, la table ronde abordera les prochaines étapes et échéances des processus de reconnaissance dans l'optique d'une plus grande mobilisation et visibilité de l'ESS et de ses acteurs.

Modérateur : Alexandre Lourié, Directeur Général, Groupe SOS Action Internationale, FRANCE

Participants

Yvon POIRIER – Conseiller spécial - Plaidoyer et Gouvernance, RIPESS

Patrizia BUSSI – Vice-Présidente, Social Economy Europe

Stéphane PFEIFFER – Adjoint au Maire de Bordeaux en charge de l'ESS, Forum GSEF

Bruno ROELANTS – Directeur Général, International Cooperative Alliance

Neven MANOVIC – Président, Euclid Network

Annexe-6 - Intervention du RIPESS le 13 décembre 2022 à l'ONU

Qu'attendez-vous d'une résolution de l'ONU sur l'économie sociale et solidaire pour le développement durable? Pourquoi est-ce important et quels aspects devrions-nous y souligner?

L'importance de ne laisser personne de côté

Notre organisation, le Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS), a été créée il y a 20 ans pour promouvoir une approche du développement basée sur les besoins des communautés au niveau local, partout dans le monde. Notre expérience est basée sur des décennies d'expérience. Au niveau local et communautaire, l'ESS était et continue d'être considérée comme une nécessité pour améliorer leur vie en s'organisant de manière collective / démocratique, comme dans des coopératives, des organisations à but non lucratif, des groupes d'entraide de féminins, des organisations de développement communautaire, de la foresterie communautaire, des institutions financières de l'ESS et plus encore.

Au cours des vingt dernières années, nous avons construit une organisation mondiale à part entière basée sur des réseaux continentaux qui ont des membres dans plus de soixante-quinze pays. Dès le début, nous avons promu des approches organisationnelles telles que des réseaux ou des coalitions au niveau national ou infranational. C'est essentiel puisque les lois, les politiques ou les programmes sont adoptés par les États-nations.

Notre organisation a donc décidé en juin 2012 à RIO+20 de prioriser l'engagement dans la mise en œuvre active des objectifs de développement durable pour la période 2015-2030. Nous avons participé au processus préparatoire en intervenant dans les deux premiers Forums politiques de haut niveau (FPHN) en 2013 et 2015. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à ce que l'ESS soit incluse dans Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté en septembre 2015.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à la France pour l'organisation de l'événement Pact for Impact à Paris en juillet 2019. Par la suite, nous avons accepté l'invitation à travailler au projet de [l'Alliance mondiale pour une économie sociale et solidaire](#), y compris le lancement du processus avec d'autres États en avril dernier qui a donné une impulsion à la résolution sur l'ESS proposée par les co-facilitateurs.

Nous n'avons pas été surpris qu'après le FPHN de 2019, l'ONU ait déclaré que le monde n'était PAS sur la bonne voie pour atteindre les 17 ODD. Et c'était avant la pandémie de COVID-19. Les choses ont empiré depuis lors. Nous avons grandement besoin d'un modèle économique alternatif qui puisse répondre à toutes les dimensions des ODD.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous soutenons la proposition que l'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution sur l'ESS. Le temps presse, car des centaines de millions de personnes vivent dans la pauvreté, les inégalités continuent de croître et le changement climatique met en danger toutes les espèces de notre planète. Partout dans le monde, les communautés de base ont intensifié leur recherche de leurs propres moyens de subsistance durables axés sur leurs propres besoins, augmentant l'échelle du mouvement de l'ESS.

Au cours de la dernière décennie, les travaux du [Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies pour l'ESS \(UNTFSSSE\)](#) - auquel nous participons depuis le début - ont exploré, approfondi les connaissances collectives et démontré le potentiel de l'ESS pour le développement durable.

Nous recommandons de donner à l'UNTFSSSE un mandat dans la résolution de poursuivre ses travaux et de continuer à développer les écosystèmes de l'ESS et d'accompagner les États et les autres institutions internationales dans la mise en œuvre de l'ESS à tous les niveaux.

L'adoption de la [Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire](#) par la Conférence internationale du Travail 2022 et l'adoption par l'OCDE des [Recommandation du Conseil sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale](#) toutes deux le 10 juin, marquent un grand pas en avant.

Pour permettre pleinement l'ESS de réaliser son potentiel, nous soutenons l'inclusion dans la résolution de l'invitation à tous les États membres à élaborer des législations afin de mettre en œuvre des programmes d'ESS par le biais de politiques publiques appropriées, dont des exemples peuvent être trouvés dans la documentation de la UNTFSSE.

Ceci est particulièrement important si nous voulons atteindre le principe de « ne laisser personne de côté » comme le prévoit les ODD 2030. L'ESS s'applique à tous les secteurs de production et de services. Mais l'ESS est un outil particulièrement important pour les moins favorisés. Il permet d'amener les travailleurs informels dans l'économie formelle et fournit ainsi une protection sociale.

Voici quelques exemples pertinents :

- Coopératives de femmes dans l'agriculture (Afrique de l'Ouest)
- Coopératives de ramasseurs de déchets (Colombie et Argentine)
- L'agriculture soutenue par la communauté, souvent le seul moyen de survie pour les petits agriculteurs (partout dans le monde)
- Coopératives dans les collectivités inuites (Nord du Canada)
- Centres de santé gérés par la communauté (Mali)
- Groupes d'entraide de femmes (Inde)
- Forêts gérées par les collectivités (Népal et Canada)
- Organisations de développement communautaire (Inde et Canada)
- La formation en ESS pour les réfugiés et immigrants (Allemagne, Mali, Canada)
- Dans les communautés afro-américaines aux États-Unis, l'économie solidaire est considérée comme un outil de libération, à la fois économique et contre le racisme (Jackson Mississippi, Buffalo et Saint-Louis)

Au cours des huit dernières années de l'Agenda 2030, ces exemples, parmi des milliers d'autres, indiquent que seule l'ESS peut mobiliser les gens pour améliorer leur vie et atteindre les ODD. Ni les États ni le secteur privé ne peuvent mobiliser les communautés locales pour organiser des activités économiques qui correspondent à leurs besoins réels; mais compte tenu de l'autonomisation, ils peuvent le faire eux-mêmes.

Néanmoins, les pays doivent adopter des politiques pour autonomiser pleinement et permettre aux organisations de l'ESS, y compris le soutien des organisations internationales et des banques de développement pour qu'elles atteignent les ODD.

La pandémie de Covid-19 a causé encore plus de gens à être laissés pour compte! La mise à l'échelle de l'ESS est donc plus urgente que jamais.

Et l'appel à livrer comme un est également plus important que jamais. Les organisations de l'ESS doivent être pleinement incluses et soutenues si le monde veut avoir une chance d'atteindre les ODD 2015-2030.

